

mardi



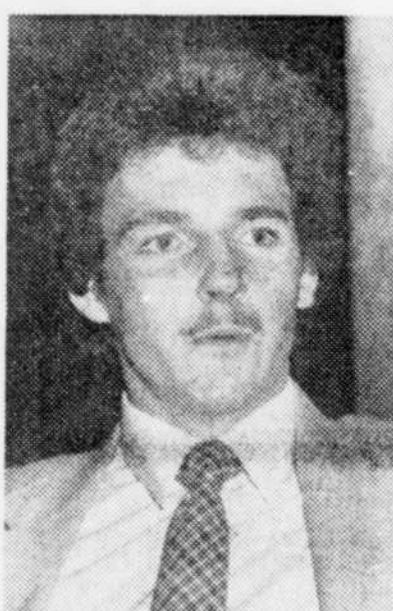
Autres secrets révélés

Saturne a livré à la sonde spatiale Voyager I certains de ses secrets.
page A-3

QUÉBEC ET SA BANLIEUE

Assemblée d'information sur le budget de Québec

page A-5



Denis SAVARD

Savard a oublié Wickenheiser

Si le débat est encore d'actualité à Montréal, la recrue Denis Savard, des Black Hawks de Chicago, ne s'intéresse pas à la fiche de celui que le Canadien a préféré choisir.

page C-1

Mode consommation

Les accessoires subissent l'influence de la mode western.

page B-3

Ghotbzadeh relâché

L'ancien ministre iranien des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, arrêté vendredi à Téhéran, a été relâché hier sur ordre direct de l'imam Khomeiny.

page D-3

Amende à un mari trompé

HAIFA (AFP) — Le tribunal de Haïfa, en Israël, a condamné hier à trois mois de prison avec sursis et 500 shekels (\$75) d'amende un mari trompé, pour avoir filmé son infortune.

Le mari en question voulait pouvoir présenter au tribunal rabbinique la preuve de l'infidélité de son épouse, afin d'obtenir rapidement et à son profit le divorce. Avec la complicité d'une amie et d'un caméraman, il était parvenu à filmer les ébats de sa femme avec un amant.

L'épouse, ayant eu vent de l'affaire, avait porté plainte contre son mari. Condamné par le tribunal civil, celui-ci espère néanmoins avoir gain de cause devant les rabbins. On ignore toutefois si ces derniers verront le film, qui a été présenté à huis clos devant le tribunal de Haïfa comme pièce à conviction.

La BOURSE

MONTREAL (PC) — Les cours étaient généralement en hausse, ce matin, à l'ouverture d'une séance passablement active à la Bourse de Montréal.

CP Ltd a avancé de 1/2 à \$46 1/2. Entreprises Canadien Pacifique a ajouté 3/8 à \$27. Bell Canada a avancé de 1/8 à \$19. Gulf Oil Canada a progressé de 1/8 à \$22 3/8 et Alberta Gas Trunk A a grimpé de 1/8 à \$34 7/8.

Inco a fléchi de 1/8 à \$24 3/8 tandis que Imperial Oil a reculé de 1/4 à \$33.

Le marché des valeurs a enregistré une hausse modérée à l'ouverture de la séance, ce matin, à la Bourse de Toronto.

LES PARTIELLES DU 17 NOVEMBRE



réjean lacombe

dans les Cantons de l'Est



sommaire

Annonces classées	D-4 à D-15
Arts et spectacles	B-4 à B-6
Bandes dessinées	A-4
Bridge	D-6
Carrières et professions	C-4
Consommation	B-3
Décès	D-17
Economie-finances	C-6 à C-9
Feuilleton	D-6
Horoscope	D-14
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	C-10 à C-12, D-1 à D-17
Mot mystère	D-4
Mots croisés	D-15
Où aller à Québec	B-4
Page documentaire	A-7
Patron	D-5
Pierre Champagne	A-12
Sport	C-1 à C-5
Télévision	B-6

météo

Faible neige intermittente et temps venteux, aujourd'hui et demain.

détails, page D-4

Prolongement du boulevard Henri IV jusqu'à Valcartier

par Marc LESTAGE

Le ministère des Transports du Québec doit annoncer d'ici quelques jours le prolongement du boulevard Henri IV en direction du camp Valcartier.

Les travaux totalisant \$10 millions seront réalisés sur une distance

de 8 kilomètres selon les informations du SOLEIL.

Des négociations sont en cours depuis avril à ce sujet entre le ministère de l'Expansion économique régionale et le ministère des Transports du Québec. La Commission canadienne des transports a déjà donné son accord concernant le parcours

qui croisera le chemin de fer du Canadien National, dans le secteur de Val-Bélair.

Le maire de Val-Bélair, M. Yvan Dubé, est intervenu régulièrement auprès des ministères concernant ce projet de route qui "assurerait une

(Suite à la page A2, 3e col.)



Annette LABRECQUE

Annette critique le concours de Miss Univers

LONDRES (PC) — Miss Canada-Monde, la jeune Annette Labrecque (19 ans) est mécontente des critères qui vont présider au choix de Miss Univers et elle voudrait rentrer chez elle.

C'est du moins ce que signalent trois quotidiens londoniens qui ont rapporté hier matin les "murmures" de mécontentement entendus de la bouche de Miss Canada et de Miss Danemark.

"Je ne comprend pas ce concours. Les candidates vont être jugées uniquement sur leur beauté", aurait-elle dit au Daily Express, au cours des répétitions de dimanche.

"On devrait prêter un peu plus d'attention à la personnalité. Je souhaite être de retour à l'université".

Le concours aura lieu jeudi soir. Au total 67 candidates y sont inscrites et, chez les bookmakers, on donne Mlle Labrecque gagnante à 25 contre 1.

Mais, le Sun souligne que si elle venait à gagner, elle se trouverait dans une situation embarrassante.

"Il s'agit d'un simple concours de

(Suite à la page A2, 5e col.)



Journée du souvenir

Jim Grant a 91 ans et vit maintenant dans un foyer de Brantford, en Ontario. C'est un ancien combattant qui a participé aux deux Grandes Guerres, comme le rappelle cette photo d'un Grant plus jeune en uniforme. Pour Grant comme pour bien d'autres Canadiens, la journée d'aujourd'hui sera l'occasion d'évoquer bien des souvenirs.

Le Musée de la civilisation érigé près de place Royale au coût de \$37 millions

par Régis TREMBLAY

Le futur Musée national de la civilisation sera érigé d'ici 1985, au coût de \$37 millions tout près de la place Royale, entre la rue Saint-Pierre et le fleuve.

Dans une conférence de presse conjointe, ce midi, les ministres Denis Vaugeois, des Affaires culturelles, et Jocelyne Ouellette, des Travaux publics, ont annoncé que le concours d'architecture sera lancé dans quelques semaines, et que les plans pour la réalisation de la première phase seront prêts pour février 1982.

Le projet global comporte

deux phases et deux édifices, qui seront situés de part et d'autre de la rue Dalhousie. Le premier bâtiment sur l'îlot Fargues, sera de loin le plus imposant, avec 17,666 mètres carrés. Il accapatera \$23 millions du total de \$37 millions, et abritera tous les locaux administratifs en plus de salles d'exposition.

Le deuxième édifice n'aurait que 7,330 mètres carrés et comprendrait surtout des salles d'exposition et un amphithéâtre.

De plus, le projet global prévoit l'intégration des édifices de l'ancienne école de marine et de

la maison Estébe. On prévoit en plus la mise en valeur des vestiges archéologiques des anciens quais.

Québec aura donc deux musées, tel que promis, mais selon des modalités différentes. Il avait été surtout question, jusqu'ici, d'agrandir l'actuel Musée des Plaines à même l'ancienne prison pour y abriter deux musées, l'un consacré aux beaux-arts, et l'autre à la civilisation.

Le Musée de la civilisation descend donc en basse ville, alors que le Musée des beaux-arts occupera tout le musée des Plaines.

Déjà, les aires d'exposition de ce musée ont été doublées, avec le départ des archives nationales pour l'université Laval. Et il est encore question d'agrandir l'édifice des Plaines, mais selon des plans modifiés. Cela reste à déterminer.

Par ailleurs, le ministre Vaugeois a annoncé que d'ici un mois, l'îlot T.J. Moore et sept maisons de la rue Sous-le-Fort, près de place Royale, seront offerts à l'entreprise privée. Ce qui signifie que la population doublera au cours des quatre prochaines années dans ce secteur.

De larges extraits du discours de Mme Pelletier sont publiés en page A-7

CONCOURS
«Je m'abonne au
SOLEIL»

A
gagner
\$23,000
en prix

4 GRANDS PRIX:

• Un voyage de 10 jours pour deux (2) au Club Med de ITA-PARICA au BRÉSIL

• Une PLAQUETTE D'OR de 5 oz d'une valeur de plus de \$4,000

• Ademco Location offre deux (2) voitures de marque Buick Régat, prêtées pour une période de 24 mois

LE SOLEIL
647-3333

Télé-Médic et Secours-Médic se font une vive concurrence à Québec

par Ghislaine RHEAULT

Les entreprises offrant des services médicaux à domicile dans la région de Québec se livrent actuellement une vive lutte pour occuper le territoire.

Secours-Médic, l'une de ces en-

treprises, qui dispensait jusqu'ici des services dans les limites de Charlesbourg, vient en effet de décider d'étendre son champ d'activité aux secteurs de Saint-Émile, de Lac-Saint-Charles, de Sainte-Odile, de Saint-Albert-le-Grand et de Charlesbourg-Ouest. On envisage éga-

lement la possibilité de s'attaquer éventuellement aux secteurs de Limoilou et de Beauport.

Au dire d'un porte-parole de Secours-Médic, Mme Jeannine Marier-Pommerleau, il est devenu nécessaire de débiter Charlesbourg face à la concurrence de Télé-Médic qui gobe une bonne partie de la clientèle potentielle.

Secours-Médic a vu le jour à Charlesbourg en juillet 1979, au moment où Télé-Médic ne desservait pas cette partie du Québec métropolitain. Mais la création de Secours-Médic aurait, d'après Mme Marier-Pommerleau, attiré rapidement Télé-Médic dans le territoire.

Télé-Médic, avec sa flotte de voitures identifiées, est très vite devenue une marque de commerce dans la région de Québec, laissant peu de place à des entreprises comme Secours-Médic qui a conservé des dimensions beaucoup plus modestes.

Secours-Médic compte actuellement une dizaine de médecins (dont six à temps plein). La majorité sont des femmes. Le médecin se déplace dans sa propre voiture, sans

chauffeur. Il paie à Secours-Médic le quart du tarif de la visite à domicile (tarif maximum de \$25).

Il n'est pas question, pour Secours-Médic, de se doter de voitures identifiées, malgré les retombées publicitaires de cette formule, pas plus qu'il n'est question de faire accompagner les médecins par des chauffeurs.

D'après Mme Marier-Pommerleau, cette formule est plus économique et laisse par conséquent au médecin plus de latitude pour consacrer plus de temps aux patients.

Controverse

On sait que ces "agences" de services médicaux à domicile ont été au centre d'une vive controverse ces derniers temps. Tout en comblant des lacunes dans les services de santé, leur présence a soulevé le problème de l'incitation à la consommation de services, de la pertinence de la présence de ces entreprises à but lucratif dans le complexe des services de santé au Québec, et de la qualité et de la continuité des services qu'elles offrent.

Les avocats en congé...

par Marcel COLLARD

Si vraiment les avocats criminalistes avaient eu l'intention de déclencher une grève aujourd'hui, ils auraient foncé contre une porte ouverte puisque, de toute façon, c'était jour de l'Armistice.

Ce congé férié, selon le code pénal, ne permet point à un juge d'exercer une juridiction criminelle.

Au palais de justice de Québec, ce matin, quelques causes avaient été fixées, probablement par inadvertance, et quelques justiciables ont dû retourner bredouilles.

Même les séances de comparution ne peuvent être tenues et toutes les causes rapportables furent automatiquement remises à demain.

Les avocats étaient une denrée très rare au niveau des cours des sessions de la paix. L'un d'eux nous a laissé entendre que les grèves seront déclenchées sans avertissement de façon à mieux faire sentir tout le poids pour hâter le renouvellement des taux de l'aide juridique.

Annette...

(Suite de la première page)

beauté. Je ne suis pas belle. J'ai été sélectionnée au Canada pour ma personnalité.

"Je ne sais pas encore si je vais accepter le titre en cas de victoire."

Les organisateurs du concours ayant interdit les interviews téléphoniques avec les candidates, il a été impossible de joindre Mlle Labreque pour avoir son opinion.

le mot du jour

Tout un genre!

Oasis est masculin ou féminin? Dans ce mot, il n'y a pas d'indice comme dans testicule qui est masculin même s'il se termine par un "e". Vous avez trouvé la réponse? Oasis est du genre féminin.

Pierre BELLEAU

La Quotidienne 6-2-7

Tirage de lundi

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

Infirmières invitées...

(Suite de la première page)

quant l'ouverture de ce premier congrès d'orientation. "Comme toutes les autres femmes, nous sommes confrontées quotidiennement aux problèmes issus de notre condition féminine."

"Nous sommes des travailleuses et comme toutes les autres travailleuses, nos conditions de travail se détériorent de plus en plus alors que sans cesse nos droits acquis se restreignent", a-t-elle ajouté.

"Nous sommes des syndiquées et comme toutes les autres syndiquées, notre pratique syndicale est de plus en plus jugulée par un employeur de mieux en mieux organisé. Nous sommes aussi des citoyennes et comme toutes les autres citoyennes, nous devons contrer un pouvoir politique, économique et législatif de plus en plus coercitif", a-t-elle enfin précisé.

Apprécié non seulement par les quelque 275 délégués mais aussi fortement endossé par les nombreux invités du comité organisateur, le discours de Mme Pelletier suggère une orientation qui, de son propre aveu, va déranger tout le monde, les infirmières et les autres, parce que cette orientation entraîne des prises de

des syndicats nationaux (CSN), c'était une première présence à une manifestation organisée par les infirmières du SPIQ.

Accusant le clergé et les communautés religieuses, les médecins et les administrateurs d'hôpitaux, le gouvernement et la corporation professionnelle des infirmières (l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec) d'avoir tracé dans le passé l'idéologie de la Fédération au détriment des infirmières, Mme Pelletier croit que le temps est venu "de se prendre en main et de mener la barque selon les intérêts et les aspirations légitimes des infirmières et des infirmiers".

La fédération suggère la disparition de la corporation professionnelle régissant le nursing et le regroupement dans une seule centrale de tous les travailleurs de la santé.

Avertissant les délégués et surtout les délégués que la féminisation des termes était maintenant de rigueur, la présidente de la Fédération des SPIQ dit que c'est aux infirmières que revient "la lourde responsabilité de définir nos propres orientations".

Cet apprentissage, sujet sans doute aux erreurs, la Fédération des SPIQ dit l'entreprendre avec confiance et optimisme "car il serait difficile, dans la défense de nos intérêts, de faire pire que les groupes qui ont tracé nos orientations dans le passé".

Conclusions

Invitant les dirigeantes syndicales à jouer leur rôle de leader et à influencer plus que jamais leurs membres "afin de contrecarrer l'influence des groupes d'intervenants dont les intérêts sont contraires à ceux des infirmières, Mme Pelletier conclut:

Les infirmières doivent bien comprendre:

1— Que le gouvernement n'est pas de leur côté, et que la défense de leurs intérêts ne peut se faire qu'en établissant un rapport de forces;

2— Que les administrateurs d'hôpitaux ne les respectent que si leur pratique syndicale démontre une volonté d'établir un rapport de forces valable;

3— Que l'OIIQ est un organisme consultatif qui non seulement n'appartient pas aux infirmières, mais qui leur nuit en plus. Il faut le faire disparaître;

4— Qu'elles sont femmes avant d'être travailleuses-infirmières, et qu'en conséquence, elles ont deux places à revendiquer, à prendre quasiment de force, puisqu'elles auront du monde à tasser et à remettre à leur place;

5— Qu'il leur faut être solidaires des autres travailleuses(eurs) car elles ne sont pas différentes de ceux-ci.



Le Soleil, Jean Vallières

Mme Hélène PELLETIER

position très claires et des luttes très importantes sur toutes les questions qui concernent les infirmières et les infirmiers.

Commentaires

"C'est une analyse très courageuse et très substantielle", a commenté le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), M. Robert Gaulin. "C'est le reflet de ce qu'on a dit à notre dernier congrès", ajoute le président de la Fédération des affaires sociales, M. Donatien Corriveau. Pour cette fédération affiliée à la Confédération

Prolongement...

(Suite de la première page)

liaison plus facile entre Val-Bélair et la ville de Québec en plus de décongestionner passablement la principale artère de cette ville de 13,000 habitants où on dénombre chaque jour le passage de 12,000 véhicules.

Cet achalandage exceptionnel s'explique par la présence du camp militaire de Valcartier et des Industries Valcartier au nord de Val-Bélair. L'annonce prochaine d'un nouvel investissement de \$20 millions susceptible de créer 200 nouveaux emplois aux Industries Valcartier aurait convaincu les autorités de l'urgence de poursuivre la construction du boulevard Henri IV, selon le maire Dubé.

La construction de 8 kilomètres de route à double voies dans ce secteur sera réalisée grâce à l'exploitation des sablières de Val-Bélair qui ont déjà fait l'objet d'un protocole entre la municipalité et les ministères de l'Environnement et des Transports.

Une fois le nouveau tronçon de route complété, le maire Yvan Dubé estime que Val-Bélair "sera bien desservi par deux accès à l'autoroute" et que le boulevard Pie XI qui traverse la municipalité sur toute sa longueur pourra être placé sous la juridiction de cette ville, plutôt que de constituer un artère intrarégional comme actuellement.



Le boulevard Henri IV, principale liaison entre tous les secteurs de la Vieille Capitale, sera prolongé jusqu'au Camp Valcartier.

SOLDES DE FOURRURES

Rabais de \$500 à \$4,500 par manteau

- Pékan naturel
- Lynx du Yukon
- Ocelot adulte
- Chat lynx
- Renard argenté, roux, bleu ou ambre
- Loup du Montana
- Vison sauvage naturel
- Visons femelle, mâle et femelle, petit mâle, blackglama, tyrian glow lunaire, saphir ou violet
- Swakara noir ou brun
- Castor naturel à poil long ou rasé, ou fini corduroy
- Chat sauvage naturel roux ou argenté
- Ragondin (nutria)
- Rat musqué naturel
- Baum Marten ou laurentien
- Queues de vison naturel



Jeane Hardy

461 est. rue St-Joseph, Québec, P.Q. G1K 3B6 Mail St-Roch

EN ANGORA



les gants en couleurs,

couleur et chaleur jusqu'au bout des doigts, les gants mélange angora et laine, poignet à revers coté, choix de 11 coloris, taille unique \$7.

la maison **simons**

deux magasins: place de l'hôtel de ville / place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

SUR COMBINAISON DE SKI LA VESTERÉVERSIBLE



conçue pour le ski alpin,

la combinaison importée d'Italie. Tout coton doublée de polyester ouatiné complétée par une veste à motifs jacquard d'un côté, matelassée marine de l'autre. Col montant avec patte d'attache, taille coulissée, multi-poches, fermeture glissière sous patte pressionnée, turquoise, 40 à 44 \$630.

disponible à Ste-Foy seulement, rayon sport actif

la maison **simons**

deux magasins: place de l'hôtel de ville / place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

Mégantic-Compton

Les candidats y "mettent le paquet"

**LES PARTIELLES
DU 17 NOVEMBRE**



**réjean
lacombe**
dans les Cantons de l'Est

LAC-MÉGANTIC — Au fur et à mesure que l'échéance fatidique du 17 novembre approche, les jeux électoraux et les enlignements politiques dans la circonscription de Mégantic-Compton se font de plus en plus précis.

Mais, dans l'ensemble, les électeurs de Lac-Mégantic font preuve d'une grande prudence quand il s'agit de déterminer qui des trois principaux candidats l'emportera dans six jours.

"Je ne pourrais pas dire qui va gagner, d'indiquer le propriétaire d'un motel de Lac-Mégantic. Mais, une chose est certaine, c'est qu'ils mettent le paquet."

"Le paquet", cela veut dire la présence constante d'un ministre du gouvernement de M. René Lévesque dans Mégantic-Compton, aux côtés du candidat péquiste, M. Richard Labelle. Chez les libéraux, ce sont les têtes d'affiche du parti qui viennent prêter main forte à M. Fabien Bélanger et chez l'Union nationale, même si M. Fernand Grenier mène une campagne solitaire, il reçoit quand même la visite du chef intérimaire et du président du parti.

"Il y a beaucoup de monde qu'on connaît pas", de confier en vitesse une dame d'un certain âge, affairée à prendre place dans une voiture-taxi et qui visiblement n'apprécie guère cette forme de déploiement électoral.

Le candidat de l'UN, M. Fernand Grenier, partage en partie cette opinion. "Ce qui fait la faiblesse des libéraux et des péquistes, dit-il, c'est la venue dans le comté de personnes qui ne sont pas connues des gens."

UN: l'équipe

Se présentant comme "le gars du comté", M. Grenier a bon espoir de répéter son exploit de novembre 1976. "Mes adversaires, précise-t-il, ce sont les libéraux. Les péquistes sont forts dans certaines municipalités comme East Angus. Mais, dans Lac-Mégantic, c'est un désastre pour eux. Et, c'est ici que se joue l'élection."

Tout en se vantant de mener une campagne électorale "comme l'on voyait en 1930", le candidat unionniste mise sur l'équipe qui l'entoure. "En moyenne, précise-t-il, il y a dix personnes qui travaillent pour moi au niveau de chacun des bureaux de scrutin. C'est donc dire qu'à l'étendue du comté, j'ai 1,400 travailleurs."

Mais, même s'il est le candidat le plus connu dans Mégantic-Compton, il n'en reste pas moins qu'on lui reproche ouvertement sa désertion de décembre dernier alors qu'il démissionnait de l'UN pour briguer les suffrages aux élections fédérales sous l'étiquette du Parti conservateur.

"C'est de sa faute si on a des élections, de dire le doyen des créditistes de Mégantic-Compton, anciennement la circonscription de Frontenac, M. Henri Latulippe, qui a été 12 ans député créditiste au fédéral. Il a fait une grave erreur de démissionner en dé-



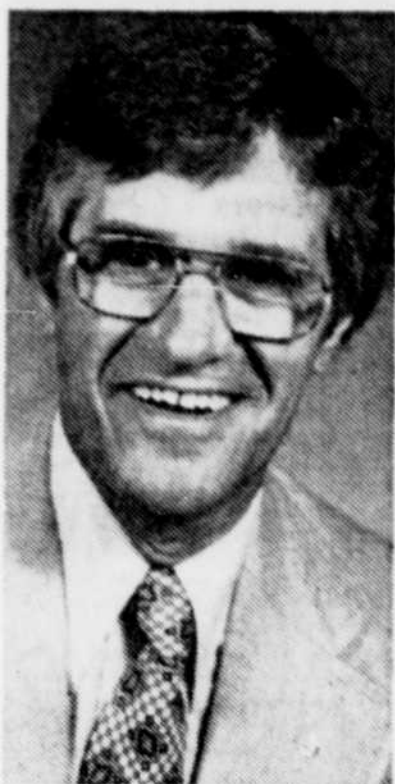
M. Fabien BELANGER

cembre dernier. C'est un bon gars. Mais c'est une erreur pareil."

PLQ contre PQ

Ses adversaires, MM. Labelle et Bélanger, ont trouvé là une importante faille dans la cuirasse de M. Grenier. Mais, dans les faits, cela ne devient pas un thème majeur dans la campagne. Tout au plus sert-elle à activer les discussions lors des assemblées de cuisine.

Chez les libéraux, l'adversaire n'est pas Fernand Grenier, mais bien le Parti québécois. "A notre grande surprise, de dire Marc-Yvan Côté, ancien député libéral de Matane et organisateur libéral



M. Fernand GRENIER

dans Mégantic-Compton, on n'a pas encore rencontré de partisans de Fernand Grenier." Ainsi, Fabien Bélanger et son équipe mettent l'accent sur le PQ. On l'accuse de mal administrer le Québec, d'avoir commis des erreurs administratives, d'être responsable des taux de chômage record et d'avoir conduit le Québec à des déficits records.

"Nous voulons nous débarrasser du Parti québécois, de dire M. Bélanger. Les gens que j'ai rencontrés depuis le début de la campagne me l'ont très bien signifié."

Mais, pour M. Côté, la lutte se fait contre le PQ. "Selon des pontages que nous avons réalisés, dit-



M. Richard LABELLE

il, le PQ arrive deuxième et Fernand Grenier se ramasse au troisième rang. Je pense qu'il aura tout au plus 5,000 votes."

Latulippe vote Labelle

Toutefois, les péquistes, confiants de remporter la victoire, se frottent aujourd'hui les mains d'aise. Ils viennent de recevoir l'appui officiel d'un vieux routier de la politique, M. Henri Latulippe, ancien député créditiste au fédéral pendant 12 ans.

Dans son franc-parler, M. Latulippe explique que plusieurs personnes lui ont demandé "de quel côté voter". "Moi, ajoute-t-il,

je ne leur dis pas pour qui voter, mais je leur indique le bord que je prends." Lors du référendum du 20 mai, M. Latulippe avait appuyé la thèse du OUI.

"Ce serait logique, confie-t-il au cours d'une entrevue, d'appuyer le gars du côté du gouvernement et non de l'Opposition. Quand même qu'il y aurait un "rouge" de plus, qu'est-ce que ça changerait?"

Agé de 67 ans, M. Latulippe possède quelques industries à Lac-Mégantic où il habite. "Les vieux partis, tranche-t-il, je ne suis plus capable de voter pour ça. Je veux quelque chose de jeune à la tête du Québec."

Cette prise de position de M. Latulippe rejoint essentiellement le slogan du candidat péquiste, M. Labelle. "Sortons Mégantic-Compton de l'Opposition", clame-t-il. "Depuis 1960, de dire M. Labelle, Mégantic-Compton a été représenté à l'Assemblée nationale durant 13 ans par des députés de l'Opposition. Aujourd'hui, il est grand temps de se donner un député qui pourra parler au nom de ses électeurs lors des caucuses des députés et exercer des pressions nécessaires auprès de ses collègues ministres."

Les thèmes soulevés par les trois candidats au cours de cette campagne électorale touchent essentiellement les problèmes de la région. Les questions agricoles, mises en lumière par le zonage agricole, l'économie de la région, l'industrie régionale, le chômage qui atteint jusqu'à 14 pour 100 dans certaines municipalités sont autant de facteurs qui semblent soulever l'intérêt des électeurs de Lac-Mégantic.

La constitution? "Dix personnes m'ont parlé de cela", explique Marc-Yvan Côté, du Parti libéral. "Ça vient au neuvième rang de nos préoccupations", conclut Fernand Grenier de l'Union nationale.

Saturne livre encore d'autres secrets

par Claude TESSIER

Saturne, la planète géante et gazeuse, 800 fois plus grosse que la Terre et située à plus d'un milliard et demi de kilomètres de notre habitat, est caractérisée par des points et des halos, des tourbillons de couleurs douces — jaune, orange, brune — qui se déplacent sous l'action des vents. Cela ressemble un peu aux éléments observés dans l'atmosphère de Jupiter.

Telles sont les premières révélations de Voyager I, la sonde spatiale américaine qui doit, au cours des prochains jours, retourner à la Terre des centaines de photos inédites et des informations de toutes sortes sur la sixième planète la plus éloignée du Soleil. En tout, 15,000 images du système saturnien auront été envoyées à la Terre entre le 6 et le 18 novembre.

Les ovales sombres découvertes à la surface de Saturne pourraient correspondre à des régions où les gaz remontent dans l'atmosphère pour bouillonner et tourbillonner en retombant dans les nuages, a affirmé à la Presse Associée le responsable des

photographies de la mission, Bradford Smith. Saturne est entourée d'une ceinture de cercles bruns et jaunes. Des bandes semblables, bien que moins nombreuses, avaient été découvertes sur Jupiter et interprétées comme des courants alternés de vents d'est et de vents d'ouest.

Un point rouge récemment découvert sur Saturne semble être une version petite et pâle du grand point rouge de Jupiter. Cet ovale rouge-orangé, grand comme la Terre, pourrait correspondre à des perturbations telles que celles entraînées par un cyclone gigantesque qui aurait duré plusieurs mois au moins.

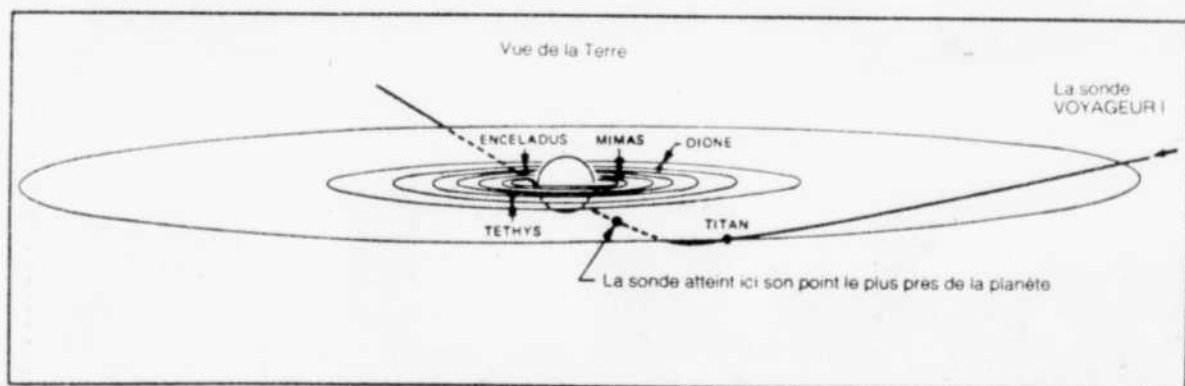
A mesure que Voyager I s'approche de la planète, elle envoie des images plus précises de ses chatoyants anneaux. On croit que ces anneaux sont faits de blocs de glace ou de blocs rocheux entourés de glace. Voyager I a fait voir des blocs au sein du mince ruban de l'anneau "F" situé au-delà du principal système d'anneaux brillants.

"L'anneau 'F' n'est pas comp-

lètement uniforme, a déclaré Smith. Ce qu'ils sont, nous ne le savons pas pour le moment... Ils peuvent présenter un groupement compact de particules en certains endroits de l'anneau."

La sonde spatiale Voyager I a fourni des renseignements plus précis sur la rotation de Saturne que l'on évaluait dans le passé à 10 heures 39 minutes 24 secondes. Saturne met 29 462 années terrestres pour faire une orbite autour du Soleil. Saturne et Jupiter émettent plus d'énergie que ces planètes en reçoivent du Soleil. Comme l'une et l'autre ne sont pas de la même taille, les mécanismes de libération de l'énergie sont différents.

Au cours des prochains jours, LE SOLEIL se tiendra aux aguets pour donner d'autres résultats de cette importante mission spatiale. Les renseignements à la NASA fournis par la sonde doivent être décodés de même que les images. C'est pourquoi il peut y avoir des retards dus au traitement de l'information et à leur interprétation.



Les photos montrent un immense nuage d'hydrogène

PASADENA, Californie (AFP) — Les photos de Saturne transmises par "Voyager I" ont révélé la présence d'un immense nuage d'hydrogène entourant la planète, a indiqué hier un des chercheurs de l'université de Californie du Sud, étudiant à Pasadena les photos en provenance de la sonde.

Ce nuage forme un anneau épais de plusieurs centaines de kilomètres et "fuit" vraisemblablement, atome par atome, de l'atmosphère de Titan, la mystérieuse lune de Saturne que "Voyager I" doit approcher demain, a déclaré le professeur William Sandel.

M. Sandel a précisé que cette découverte constituait une surprise pour les savants. La présence d'hydrogène dans l'atmosphère de Saturne était

connue, a-t-il indiqué. Mais nous pensions que ce gaz était localisé principalement autour de Titan et qu'il formait un anneau extrêmement étroit. Nous ignorions également d'où il provient, a-t-il indiqué.

Le nuage, a précisé M. Sandel, contient seulement 25,000 tonnes d'hydrogène, ajoutant que ce gaz extrêmement raréfié, ne pouvait être vu que grâce à "Voyager I".

Dans la matinée, un autre chercheur de Pasadena avait révélé que Saturne avait plus de cent anneaux, au lieu des six larges anneaux jusqu'alors comptés. Il avait émis l'hypothèse que ces anneaux contiennent des corps célestes provenant d'autres planètes.

La tâche de Voyager I

La sonde Voyager I fait aujourd'hui de la cartographie à l'infrarouge de Saturne alors que la sonde se trouve à 2,5 millions de km de la planète. La sonde fait aussi des expériences sur les champs magnétiques de Saturne.

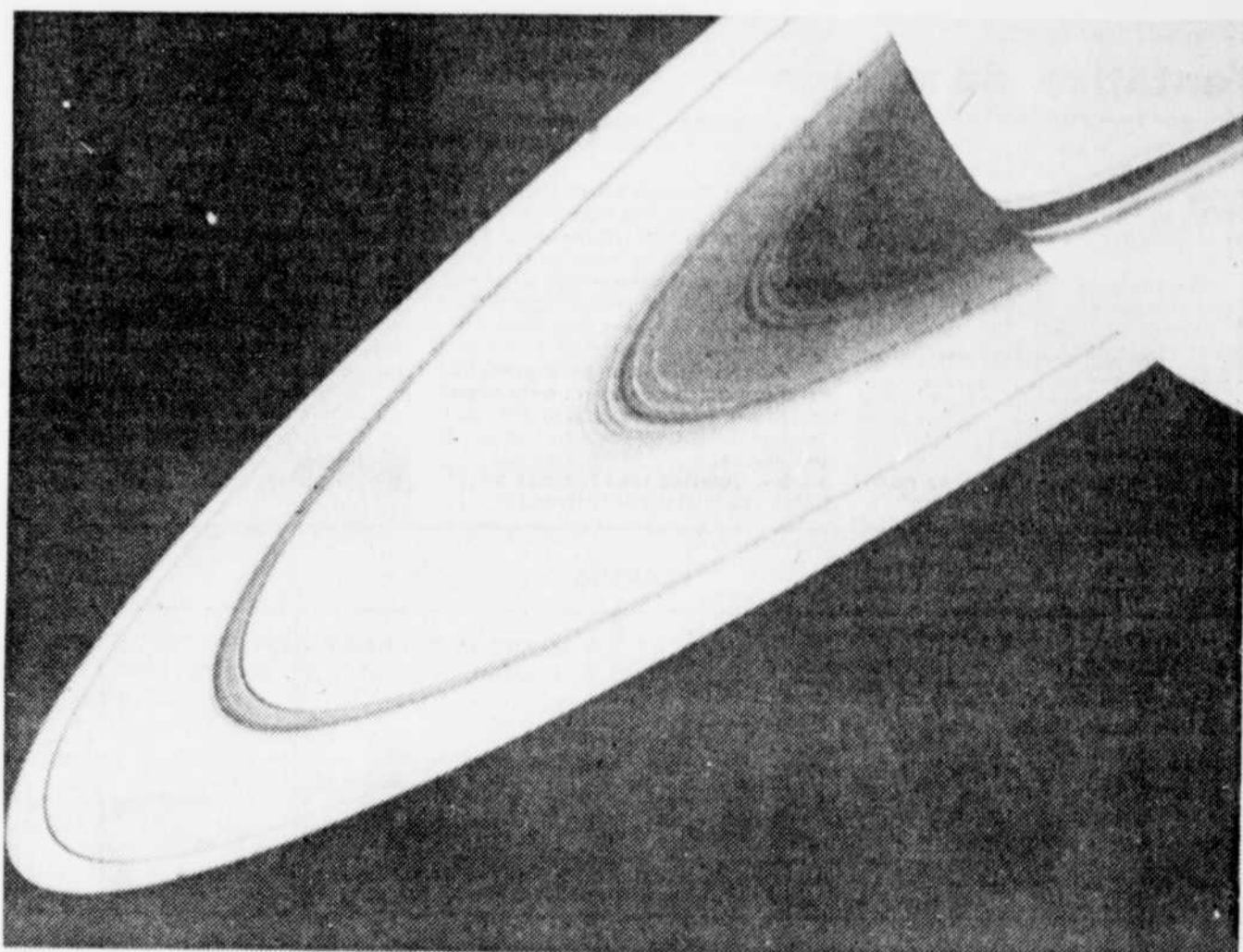
Mais la prise d'images de Titan constitue le principal travail de la sonde aujourd'hui. Titan est un des 15 satellites de Saturne. C'est le plus gros satellite du système solaire. Sa taille fait à peu près celle de Mercure, une planète.

Titan est le seul satellite connu du système solaire qui ait une atmosphère "substantielle", entre 20 et 2,000 milliards en densité atmosphérique contre 1,000 sur la Terre. Près de 100 photos seront prises, un certain nombre étant stockées dans

la mémoire de la sonde pour être acheminée plus tard à la Terre. L'an dernier, parce que les Américains avaient omis d'informer les Russes, les ondes de Pioneer II ont été brouillées par un satellite scientifique soviétique... des interférences accidentelles", a-t-on dit à ce moment. Ce qui fait que l'expérience de Titan fut ratée.

Demain

La journée de demain sera fort occupée aussi! C'est la plus importante car la sonde s'approchera à 124,100 km de Saturne. Au cours de la journée, la sonde s'attachera aussi à recueillir des informations sur les satellites Tethys, Mimas, Enceladus et Dione.



Après avoir franchi plus de trois milliards de kilomètres depuis le 5 septembre 1977, la sonde spatiale américaine Voyager I explore aujourd'hui Titan, un des 15 satellites naturels de la planète Saturne. Demain, à 5h10 de l'après-midi, Voyager I sera à 124,000 km, soit le point le plus près de la planète atteint par la sonde. En plus d'explorer les 100 anneaux ou "autres curiosités concentriques" de Saturne, la sonde explorera aussi d'autres satellites notamment Dione, Mimas, Enceladus et Tethys.

AUJOURD'HUI

Voyez les cahiers publicitaires de

- CANADIAN TIRE
- SEARS
- PAQUET-SYNDICAT

INSERES DANS CETTE EDITION

SERVICE DE ROULEMENT HARVEY INC.
Harvey Bearing Service Inc.
687-0204 - Service 24 heures
Goussinets, bearings, joints d'étanchéité, roulettes, courroies, poulies, oil seals, etc.

MAINTENANT DÉMÉNAGÉ
AU
2383, boul. Hamel ouest
Québec G1P 2A9
Même tél. 687-0204

Un choix judicieux pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts

La rente à versements invariables

La rente à versements invariables a été conçue spécialement pour répondre aux préoccupations financières de ceux qui reçoivent une forte somme en quittant leur emploi, qui réalisent un gain de capital imposable ou qui perçoivent des revenus irréguliers, comme les artistes et les sportifs, par exemple.

Un contrat avantageux
Cette rente constitue en fait un contrat qui vous permet d'étaler un tel revenu sur

un certain nombre d'années et d'en différer ainsi l'impôt.

Un placement intéressant
La rente à versements invariables de la Fiducie du Québec garantit un intérêt élevé pour la durée du contrat. Et il n'y a aucuns frais d'adhésion, de gestion, ni de fermeture.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations, ou même une soumission immédiate. Venez ou téléphonez.

QUÉBEC
Complexe Centre-Ville,
Sainte-Foy 653 6811
De l'extérieur, sans frais
1 800 463 4792

Fiducie du Québec

desjardins

Débrayage chez ERB

Près d'un millier d'élèves privés de transport scolaire

par Marc LESTAGE
Près de 1.000 élèves ont été privés de transport scolaire ce matin à la Polyvalente d'Orsainville et dans les écoles primaires de la Commission scolaire Jeune-Lorette, à la suite d'un arrêt de travail d'une journée déclenché par 20 chauffeurs de la compagnie ERB Inc.
Le Syndicat des employés du transport ERB affilié à la CSN a déclenché cette journée d'étude pour hâter le règlement des négociations qui traînent en longueur, selon le syndicat.
La compagnie ERB effectue également du transport scolaire pour des écoles de la régionale de Chauveau et du Québec métropolitain. Ces chauffeurs ne sont toutefois pas tous concernés par la présente négociation.
On n'écartera pas la possibilité que le conflit de travail prenne de l'ampleur puisque les négociations sont également difficiles avec d'autres groupes de chauffeurs qui assurent

le transport des élèves de la régionale Jean-Talton.
Les cours n'ont pas été trop perturbés par cette journée d'étude hier puisque les élèves viennent tout juste de terminer la première étape de l'année académique. Plusieurs d'entre eux sont déjà en congé pédagogique ou le seront à compter de demain pour le reste de la semaine.
A Saint-Emile par exemple, tous les élèves qui étaient transportés à Béranger-Boivin de Loretteville et St-Marc de Neufchâtel sont en congé toute cette semaine et ils doivent intégrer la semaine prochaine leur nouvelle école construite au cours de l'année à St-Emile même.
En ce qui concerne les élèves de la Polyvalente d'Orsainville, on avait déjà prévu les parents d'une suspension possible du service de transport et chaque élève a assuré son propre transport, hier matin. Les absences attribuables à la journée d'étude des transporteurs ont été très peu nombreuses, dit-on.

Cadavre repêché

Le corps d'un homme a été repêché dans la rivière Saint-Charles, près du pont Drouin, hier après-midi. Il s'agit de M. J.-C. Savard, âgé de 50 ans, du 2065 rue Jeanne-Mance, à Québec.
La police de Québec révèle que c'est un citoyen passant sur le pont qui a aperçu le cadavre près de la berge. Des policiers se sont servis d'une perche pour tirer le corps sur la rive.
La mort de M. Savard a été constatée dans un hôpital où le fourgon de la maison Bouchard l'a dirigé, avant de l'acheminer à la morgue provinciale pour autopsie.

Le corps ne porte aucune blessure externe et, selon un médecin, le mort, probablement le noyé, remonterait à moins de 24 heures.
Selon l'enquête menée par le détective Charles Martel, de la brigade du crime contre la personne de la police de Québec, M. Savard possédait une carte d'enquêteur et il travaillait pour Télé-Médecine.
Le policier a de plus été informé que M. Savard avait quitté son domicile, avant-hier (dimanche).
L'enquête devait se poursuivre, aujourd'hui. La police présume que M. Savard a pu succomber à un infarctus.

Tentative de suicide

par Tom FRECHETTE
Un malade mental a tenté, ce matin, de se suicider en voulant se jeter au bas du pont Pierre-Laporte. Persuadé, par des policiers, de mettre fin à son projet fatal, il fut hospitalisé.
Mais son séjour à l'hôpital fut de courte durée, car il trouva le moyen de prendre la fuite. Peu de temps après, cependant, il était repris par des patrouilleurs.
Le déroulement du scénario a commencé vers 6h alors qu'un homme essayait de sauter la rampe du pont pour effectuer un plongeon dans le fleuve. Des agents de la Sû-

reté du Québec, témoins de la scène, se hâtèrent d'entamer un entretien avec l'individu.
Ayant réussi à faire comprendre à cette personne qu'elle devait abandonner son projet funeste, les agents le firent monter à bord de leur voiture et le conduisirent au CHUL. Echappant à la surveillance de ses gardiens, quelques minutes plus tard, le patient réussissait à s'enfuir.
Toutefois sa fuite ne le mena pas très loin car des policiers de la sûreté municipale de Sainte-Foy le rattrapèrent dans une rue du secteur. Il est maintenant à l'abri de ses tentatives de la mort.



affaires urbaines

Assemblée de la CS des Ilets

CHARLESBOURG — Le conseil des commissaires de la Commission scolaire locale des Ilets se réunira, ce soir, pour son assemblée mensuelle régulière. Deux sujets prioritaires sont inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre prévue pour 19h30 à l'école St-Pierre du 5250 rue des Sauges. Il s'agit de la publication des états financiers de la dernière année et d'une étude sur les besoins en locaux de l'année 1985-86.

Dépollution à Val-Bélair

VAL-BÉLAIR — C'est jeudi après-midi, à compter de 14 heures, que le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Lévesque, et le maire de Val-Bélair, M. Yvan Dubé, doivent signer le protocole d'entente concernant l'assainissement des eaux dans ce secteur au cours des prochaines années. La rencontre aura lieu à la salle du conseil sur la 31e Rue à Val-Bélair.

Dégustation d'huîtres

La Chambre de commerce de Charlesbourg présentera sa dégustation d'huîtres demain soir à 20h à la Brasserie Labatt. Le menu se compose comme suit: huîtres sur écaillés, soupe aux huîtres, huîtres frites, vol-au-vent, crudités, sandwiches, fromages, hors-d'œuvre, desserts et café.

A Boischatel

Entente prochaine sur la passerelle pour enjamber la rivière Montmorency

par Gérald OUELLET

Les négociations concernant la mise en valeur du parc écologique de la municipalité de Boischatel par la construction d'une passerelle pour enjamber la rivière Montmorency sur des terrains du club de golf de Courville ne sont pas encore terminées, mais le dossier est en bonne voie de réalisation et ne coûtera pas "un seul sou" à la municipalité. C'est ce que déclarait hier au SOLEIL le maire Roland Lavoie, de Boischatel.

On sait que ces négociations mèneront à une entente hors cour qui mettra fin à un litige qui persiste depuis 1974 entre le club de golf de Courville et le conseil municipal de Boischatel.

Cette entente permettra aux citoyens du grand Beauport et à ceux de Boischatel d'avoir accès à un magnifique site par la construction d'aménagements qui faciliteront l'accès en tout temps. Comme le soulignait LE SOLEIL dans son édition du 21 septembre dernier, les négociations pour le club de golf de Courville ont été dirigées par MM. Gérard Grenier, A. Grenier et R. Vézina, tandis que le conseil municipal de Boischatel était représenté par son maire, M. Roland Lavoie.

L'entente hors cour

Selon l'entente hors cour, la municipalité de Boischatel accepte que

le club de golf de Courville exécute la construction d'une passerelle pour traverser la rivière Montmorency, que l'on aménage un sentier pour permettre le passage des golfeurs, que huit terrains soient échangés pour la construction domiciliaire et la réalisation d'un stationnement municipal et finalement que le club cède à la municipalité les terrains requis pour fin de rue pour donner accès au stationnement.

De plus, Hydro-Québec devra céder le droit de passage pour que la municipalité puisse effectuer les travaux nécessaires pour donner accès aux facilités projetées.

Les conditions

La municipalité de Boischatel autorisera la construction de la passerelle seulement à l'entrée en vigueur du règlement de zonage, après avoir reçu l'approbation légale et le dépôt de la garantie bancaire car il s'agit d'un projet d'environ \$150.000 et lorsque les documents de règlement hors cour du litige entre les deux parties seront signés.

Par contre, le club s'engage à protéger le pied de la falaise à l'intérieur du parc écologique municipal lors des travaux de construction de la passerelle. Le club devra également clôturer avant le 1er juin 1981 aux limites du stationnement municipal et il devra payer tous les frais encourus par la cour depuis 1974.

Les avantages

Enfin, comme l'indiquait hier le maire Lavoie, la construction de la passerelle permettra aux citoyens de tout âge d'avoir accès à un site écologique exceptionnel puisqu'il est situé au milieu d'un important centre urbain.

Comme l'exigeait le maire Roland Lavoie depuis le début du projet en 1974, la municipalité de Boischatel pourra ainsi avoir un parc public pour tous ses citoyens. Cela permettra aux citoyens d'avoir un ensemble naturel qui complètera celui qui existe aux environs des chutes Montmorency, site touristique qui a été aménagé par le gouvernement du Québec.

Pas de contestation du résultat du scrutin du 2 novembre, au siège numéro 2 à Boischatel

par Gérald OUELLET

Le Comité des citoyens du secteur nord de la municipalité de Boischatel a décidé de ne pas contester devant les tribunaux le résultat du scrutin du 2 novembre dernier au siège no 2, suite à la défaite de son candidat M. Maurice Lavoie.

Comme l'indiquait hier le président d'élection de Boischatel, M. M. Lefebvre, M. Gérard Giroux a été élu par 569 voix sur son adversaire M. Maurice Lavoie qui en obtenait 535, soit une majorité de 34 voix.

On sait que le soir du dépouillement du scrutin à Boischatel, le Comité des citoyens du secteur nord déclarait qu'il avait dû se contenter d'une demi-victoire. En effet, sur les deux sièges contestés, il n'en a remporté qu'un seul.

Au siège no 1, le conseiller sortant Jacques Couture a obtenu 527

voix, subissant la défaite par une marge de 52 voix aux mains de Mme Marguerite Morin qui a reçu 579 votes avec l'appui du Comité des citoyens du secteur nord.

Toutefois, au siège no 2, cet organisme n'a pas réussi à faire élire son candidat Maurice Lavoie qui avait orchestré le printemps dernier une vigoureuse contestation pour l'amélioration des rues du secteur nord de Boischatel.

Comme l'indiquait hier le président d'élection de Boischatel, plus de 211 bulletins de vote ont été annulés au cours du scrutin du 2 novembre dernier.

On se rappelle que le siège no 3 a été comblé sans opposition dès la période des mises en candidature le 19 octobre. Quant au maire Roland Lavoie et aux conseillers des sièges 4, 5 et 6, ils affronteront l'électorat l'an prochain.

Hold-up à Sainte-Foy

L'accommodation Chauveau, située sur la route de l'Aéroport, à Sainte-Foy, a été la scène d'un vol à main armée, hier soir.

La police de cette ville précise qu'un individu, coiffé d'un sac de papier avec des trous aux yeux, s'était fait remettre une centaine de dollars par l'employé, en le menaçant avec un couteau.

Le voleur, qui a paru jeune au plaignant, s'est éloigné à pied. Une enquête a été ouverte et aucune arrestation n'avait été effectuée à minuit.

La police de Sainte-Foy poursuit également une enquête sur le vol à main armée qui a eu lieu au magasin d'alimentation Roussillon, sur le chemin Sainte-Foy. Ce hold-up a rap-

porté à son auteur la somme d'environ \$550. Le méfait a été commis dimanche soir, vers 20h20.

Sous la menace d'un fusil, le commis n'a opposé aucune résistance et il a remis au bandit le contenu de la caisse. Mandés sur les lieux, des enquêteurs de la sûreté municipale ont trouvé à l'arrière de l'établissement, une arme à feu et un coupe-vent.

En suivant des pistes, les policiers aboutirent à la Maison du Beigne où des clients leur donnèrent l'information qu'ils avaient aperçu un individu de 20 à 25 ans d'allure bizarre, buvant un verre de lait. Par la suite, il était disparu dans l'ombre. Des détectives tentent de retrouver sa trace.

PEANUTS



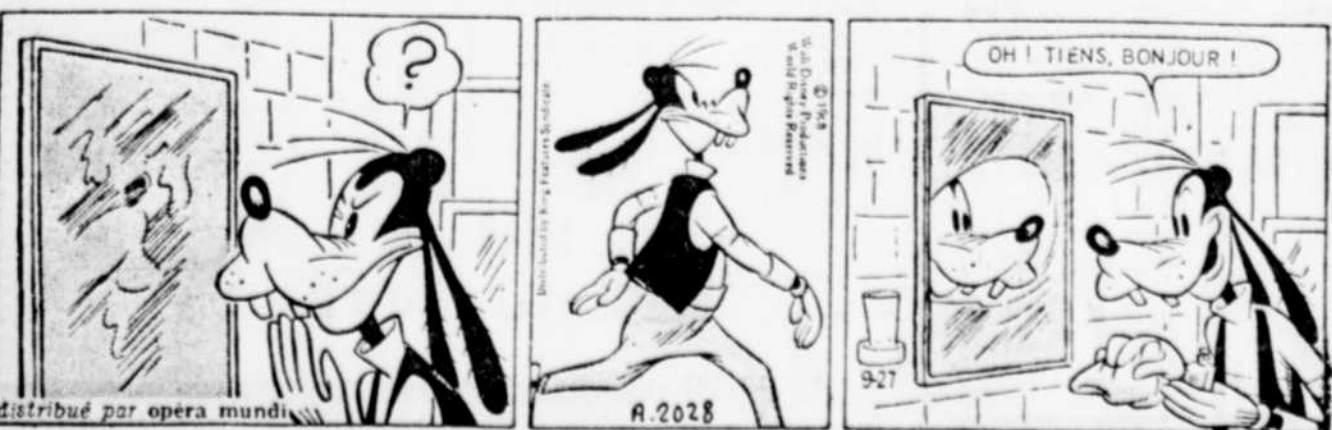
Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



Assemblée publique sur le budget de Québec

par Pierre-Paul NOREAU

Le conseil municipal de Québec tiendra une assemblée publique d'informations mercredi le 26 novembre à 20h à la salle du conseil de l'hôtel de ville, sur le nouveau budget pour l'année 1981.

Comme cela s'est fait l'an dernier, les autorités municipales de Québec se préparent à une séance publique afin de faire connaître aux contribuables les intentions des élus quant aux revenus et dépenses de la ville dans le nouveau budget. Le maire Jean Pelletier expliquera un à un les grands chapitres de ce projet qui sera déposé officiellement lors de la réunion du lendemain, soit lors de la séance du 27 novembre à 17h. Tel que prévu par la loi, le conseil adoptera en séance spéciale ce budget, très probablement le 15 décembre.

Il sera également question au cours de cette assemblée publique du programme d'immobilisations majeures pour les années 1981-1982-1983. C'est à ce moment qu'il sera possible par exemple de connaître l'emplacement et les détails concernant l'équipement récréatif prévu pour la haute ville au coût de \$5 à \$6 millions.

Lemieux à la CUQ

Le conseiller municipal Claude Lemieux a été nommé représentant de Québec au sein du conseil de la Communauté urbaine de Québec. M.

Lemieux viendra combler le poste laissé vacant par le départ du démissionnaire M. Jules Blanchet. Ce dernier en quittant les bancs du conseil municipal pour ceux de la cour supérieure du Québec devait également abandonner son poste au conseil de la CUQ.

La ville de Québec attend par ailleurs un avis juridique de ses conseillers pour savoir si elle revendiquera le poste de la vice-présidence du conseil de la CUQ qui lui revient de droit si celui de président est occupé par un des maires de banlieue, comme c'est actuellement le cas avec M. Marcel Pageau, de Loretteville. La décision sera prise d'ici peu, puisque cet item est inscrit à l'agenda de la réunion régulière de la Communauté urbaine de Québec de demain soir.

Retrait d'une soumission

Lors de la séance du conseil municipal d'hier, le comité exécutif de la ville a recommandé la signature d'un contrat pour la fourniture de dix camions à benne basculante par la firme De la Capitale Dodge Chrysler, de Québec. En plus de vendre ces dix véhicules à la ville, cette compagnie pourrait d'ici peu se voir également accorder le contrat pour 22 voitures requises par les services de la police et de la protection contre l'incendie.

Ce dernier contrat avait d'abord été accordé à Roger Barré Automobiles Ltée à titre de plus bas soumissionnaire. Cette firme a fait savoir que son offre à \$178,350 ne te-

nait plus. Une erreur dans la soumission aurait en effet occasionné des pertes pour ce concessionnaire. La ville devrait donc offrir le contrat au second plus bas soumissionnaire, à \$187,513, en l'occurrence De la Capitale Dodge Chrysler. En retirant son offre, Roger Barré Automobiles Ltée perd son dépôt de \$1,000.

Les policiers de Québec se retrouveront donc fort probablement en Dodge Diplomat plutôt qu'en Chevrolet Malibu.

Période de questions

A nouveau la période de questions réservée aux citoyens pour interroger les élus a été trop courte. Seize questions ont été entendues au cours des 15 minutes réglementaires, soit entre 17h25 et 17h40 comme le précisait lui-même le président d'assemblée M. J.-A. Charland.

Ce dernier est par ailleurs resté insensible à une requête du président du Rassemblement populaire pour que la période soit exceptionnellement allongée de cinq minutes comme il restait encore des requêtes à formuler.

M. Pierre Racicot s'est de plus vu refuser sa première question portant sur le rôle du maire de Québec au comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec. M. Racicot voulait savoir si des mesures avaient été prises afin que ne soit pas répétée une histoire comme celle des placements dans le Prêt hypothécaire. Il voulait de plus savoir si le maire Pelletier entendait démissionner de ses fonctions à l'exécutif de la CUQ tou-

jours en raison de la tournure de l'affaire du Prêt hypothécaire.

Le président de l'assemblée a eu tôt fait d'interrompre M. Racicot, alléguant que l'assemblée du conseil ne devait pas servir de plancher pour débattre sur le fonctionnement d'organismes paramunicipaux.

Finalement M. Charland a fait

une autre intervention remarquée. Il lui avait été demandé s'il était possible de répéter chaque question avant que la réponse ne soit donnée et ce pour faciliter une plus grande compréhension des citoyens présents. M. Charland a expliqué que le tout était à la discrétion de l'édile qui devait répondre à l'intervention. Si

celui-ci avait besoin de réentendre la question, il avait le loisir de demander que celle-ci soit répétée par la sténographe. Ce système avait déjà été mis à l'essai et allongeait de beaucoup la séance, la relecture des notes sténographiques n'étant pas chose aisée. Aucun autre système n'a pour l'instant été proposé.

Pièce de théâtre sur la survie des quartiers populaires

par Pierre-Paul NOREAU

"Des quartiers où nous pourrions rester." Après avoir été lancé comme slogan d'une campagne nationale pour la survie des quartiers populaires, ce thème devient le titre d'une pièce de théâtre qui sera présentée cette semaine dans Saint-Jean-Baptiste, Limoilou et Saint-Sauveur.

Cette pièce jouée par le Théâtre à l'Ouvrage s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Cette campagne amorcée en septembre veut relever le débat sur la qualité de vie qui se détériore dans les quartiers populaires.

Le maintien de la population résidente, la préservation du stock de logements à bas loyer et des rénovations aux conditions des gens des quartiers sont les trois buts recherchés par cette opération.

La pièce de théâtre met en pré-

sence différents personnages confrontés aux changements qui surviennent dans leur quartier: maisons qui se détériorent, stationnements qui apparaissent, hausses de loyer... Devant cela, partir ou rester?

Le Mouvement d'action populaire de Limoilou, les groupes du Faubourg Saint-Jean-Baptiste et le comité des citoyens de Saint-Sauveur invitent la population de Québec à venir assister gratuitement au déroulement et à l'issue de l'action.

A Limoilou, il y aura représentation ce soir (mardi 11 nov.) au club 7 F, 280, 12^e Rue à 19h30; dans Saint-Sauveur, demain à la même heure à l'école Marguerite-Bourgeois, 325 des Oblats et dans Saint-Jean-Baptiste à 20h jeudi soir au patro Saint-Vincent, 804 côte d'Abraham.

Soirée de bilan

Pour le comité des citoyens de Saint-Sauveur, cette soirée de théâ-

tre sera également une soirée de bilan. "Nous profiterons de la pièce de théâtre pour regrouper les gens intéressés à la survie du quartier et pour faire le point sur les quatre assemblées publiques que nous avons tenues sur l'habitation, le logement et le réaménagement d'expliquer M. le Odile Brassard."

"Des problèmes précis comme les terrains vacants, le mauvais entretien des infrastructures et la détérioration des maisons ont été soulevés. Notre bilan nous amènera à définir les priorités à suivre pour les mois qui viennent. L'amélioration et la simplification des programmes de restauration seront également abordés."

On espère une bonne participation pour faire suite au travail entrepris conjointement dans les paroisses Saint-Malo, Notre-Dame-de-Grâce, Sacré-Cœur et Saint-Sauveur au cours des dernières semaines.

Charlesbourg: le maire Bernier a formé son "cabinet"

par Marc LESTAGE

Le nouveau maire de Charlesbourg, Me Pierre Bernier, a décidé de nommer l'ancien maire de Notre-Dame-des-Laurentides, M. Lawrence Pageau, sur son comité exécutif en plus des conseillers Jacques Roy et Jacques Caron tous élus

sous la bannière de l'Action municipale de Charlesbourg, lors des élections du 2 novembre.

C'est le privilège du maire de choisir les membres de son exécutif. Par ailleurs, il appartiendra aux membres du conseil de ratifier le 17 novembre à leur première assemblée, les nominations des délégués de Charlesbourg au conseil de

la Communauté urbaine de Québec et au poste de président du conseil.

Le maire et les membres de son exécutif ont déjà mené des consultations à ce sujet et ils ont l'intention de suggérer fortement les candidatures des conseillers Francine Boutet, Jean-Pierre Bouchard et André Gignac pour représenter Charlesbourg à la CUQ et de M. Jean-Marc Jacob au poste de président du conseil municipal.

Le choix

On note que ces 7 postes importants ont tous été dévolus à des nouveaux venus au conseil, membres du parti présidé par Me Pierre Bernier.

Le nouveau maire a expliqué hier au SOLEIL, au cours d'une entrevue, "qu'il entendait confier des responsabilités et un rôle actif à tous les membres de son conseil y compris les 5 représentants du Parti du grand Charlesbourg de l'équipe dirigée par M. Armand Desrosiers", aux dernières élections.

Le maire semble avoir le plus grand respect entre autres, pour le conseiller Jean-A. Bégin, président du comité des finances municipales sous l'administration Casault et qui a été réélu haut la main dans son quartier lors des dernières élections.

Chargé du dossier "finances" de Charlesbourg, M. Bégin a continué de suivre ses affaires de près même depuis l'élection et le maire Bernier a décidé de lui confier un poste sur le supercomité de gestion de la ville, en compagnie du conseiller Jacques Roy. "Je pense qu'il serait inutile de nier la compétence de M. Bégin comme expert financier", d'expliquer le maire de Charlesbourg à ce sujet, hier matin.

La formule des supercomités dans la structure administrative de

la ville est relativement nouvelle. "Elle permettra de chapeauter plusieurs comités dont les préoccupations se rejoignent et d'assurer un meilleur travail d'ensemble", explique le maire.

Outre le comité de gestion qui chapeautera les comités à incidence monétaire dont le nouveau comité de vérification, le maire Bernier a proposé à ses collègues de réunir un supercomité des loisirs et un supercomité de l'urbanisme et de l'aménagement, des "créatures" nouvelles dans l'organigramme de la municipalité.

Les candidats

C'est au cours de la semaine dernière que Me Bernier a travaillé avec les conseillers élus à constituer le cadre des comités de travail. Le maire reconnaît volontiers que la tâche n'a pas été facile compte tenu du caractère "politique" de plusieurs nominations.

Dans un premier temps, le maire a réuni tous les conseillers élus de son parti afin de fixer l'attitude à prendre vis-à-vis les 5 conseillers élus sous la bannière du Parti du grand Charlesbourg. "Nous ne voulions pas provoquer d'affrontement nuisible et nous avons décidé de procéder à la formation des comités en tenant compte des préoccupations de chacun", raconte le maire.

Quelques jours plus tard, le greffier de la municipalité, M. Rosaire Godbout faisait parvenir au nom du maire, à chaque nouveau conseiller élu, un questionnaire sur lequel on invitait le conseiller à faire connaître

ses préoccupations ses disponibilités et ses choix de comité.

Evidemment, raconte le maire, "tout le monde ou presque voulait être au comité exécutif". Comme il n'y avait pas de postes prestigieux pour tout le monde, le nouveau maire a passé la semaine à distribuer les membres de son conseil sur une quinzaine de comités avec l'aide des membres de son exécutif.

La gestion

En terme de gestion, le nouveau

maire ne cache pas qu'il songe à se faire nommer un "chef de cabinet" pour l'aider dans son travail de maire. La définition de tâche de ce nouveau haut fonctionnaire n'est pas précise. "C'est l'équivalent du chef de cabinet pour les ministres, dit-il, et son travail ne devrait pas venir en contradiction avec la tâche dévolue au gérant de la ville, le fonctionnaire numéro un de la municipalité, selon le maire qui a "lancé l'idée hier en espérant qu'elle fera son chemin".

Déblocage prochain sur les étangs de Val-Bélair

par Raymond GAGNE

Un porte-parole de la Communauté urbaine de Québec confirme au SOLEIL que le dossier relatif aux étangs d'oxidation de Val-Bélair pourrait débloquent définitivement vers la fin de novembre ou au début du mois de décembre.

Un comité spécial a été formé regroupant les ingénieurs de Val-Bélair, l'Agence Lorette et ceux de la Communauté urbaine en vue de mettre au point les devis et les plans nécessaires à la bonne marche des travaux.

Le porte-parole de la CUQ a précisé que l'organisme métropolitain ira de l'avant même si le protocole d'entente général relatif aux travaux d'assainissement des eaux de la région métropolitaine tarde à aboutir.

On peut donc prévoir que des ap-

pels d'offres seront lancés, fin de novembre ou au plus tard au début de décembre.

De toute façon rappelle le porte-parole de la CUQ, "tout est en préparation. La réalisation ne devrait pas tarder".

Ceci confirme les propos tenus, il y a quelques semaines, par le président de la CUQ, M. Marcel Pageau. Le maire de l'Agence Lorette avait en fait affirmé au SOLEIL que la CUQ était prête et qu'il était convaincu que les travaux seraient réalisés au cours de l'hiver qui vient.

Pour M. Pageau, il est avantageux que les travaux soient réalisés durant l'hiver puisque, s'ils faisaient les travaux durant la saison estivale, il en coûterait plus cher sans compter les nombreux inconvénients qui en résulteraient.



Le Soleil, Jean Vallières

Le nouveau maire de Charlesbourg, Me Pierre Bernier, à gauche, au moment de son assermentation. Il discute avec le conseiller du quartier Jean-Talon, M. André Gignac, celui qui a obtenu la plus forte majorité parmi les conseillers élus de l'Action municipale de Charlesbourg, aux dernières élections.

ENSOLEILLEZ
VOS JOURNÉES...
ABONNEZ-VOUS!
647-3333

Pensée du jour
"Dis-moi qui tu manges et je te dirai qui tu hais."
RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

RÉCEPTION
DE BUREAU
Prix spécial
pour le temps des Fêtes
BUFFET
ÉCONOMIQUE 140
personne plus tasse
BUFFET
COMPLÈT 240
personne plus tasse
Minimum de 30 personnes.
Livraison en sus.
Buffet spécial pour toutes
occasions privées selon vos
goûts.
Cantine de la Capitale Inc.
651-9660

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.
LAVABOS — TOILETTES
RÉEMALLAGE
A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE
Charles Couture
(418) 524-5391

A VENDRE
dans Bellechasse
● IMPORTANT
ATELIER
de fabrication et réparation en
mécanique industrielle (et autres)
● TRES BONNE RENTABILITE
● PRIX TRES AVANTAGEUX
incluant résidence
● SEULEMENT
\$25,000 comptant
● BALANCE BIEN FINANCEE,
partie à 10%
POUR RENDEZ-VOUS:

Poulin & Pépin Inc.
Courtier en commerces
Pour renseignements
Jean-Baptiste Poulin
1-(418)-774-3625
4135, rue Kennedy
Notre-Dame-des-Pins, Beauce

vu à
Place Cartier
Mme HUGUETTE ROBERGE de
Beauport se rend régulièrement
à Place Cartier, son salon
de coiffure, le SALON CAMAY,
est au plancher inférieur;
elle en profite souvent pour
arrêter à la LINGERIE SIL-
HOUETTE et admirer les robes
d'intérieur.
Place Cartier...
la place en vue
du mail St-Roch
(anciennement le magasin Pollack)

SEULE la porte-accordéon Pella
vous offre ce système de
charnières qui permet un
roulement aussi doux et
facile.

SEULE la porte-accordéon Pella
vous offre la moulure de
charnières en bois de
même essence que
la porte.

Cette porte-accordéon
"agrandit" une pièce en
se repliant sur elle-même,
vous permettant d'utiliser
chaque pied carré
de surface.

La porte-accordéon Pella
vous permet d'enjoliver votre cuisine en dissimulant votre
buanderie d'une façon très esthétique.
LIVRAISON IMMÉDIATE
Largeur jusqu'à 30' Hauteur jusqu'à 8'
Disponible en acajou, chêne, merisier, noyer.

Produits Pella Inc.
(Filiale de Jos Grenier Ltée)
947, av. Royale, Beauport, Qué. Tél.: (418) 667-2342

ESTIMATION GRATUITE

Reprise de la course aux armes?


marcel
pélissier

A chaque année, les dirigeants soviétiques organisent un grand pageant militaire, pour rappeler au monde libre que la guerre idéologique entreprise il y a 63 ans n'est pas près de finir.

Le lendemain, la diplomatie, les tractations, le calcul scrupuleux des intérêts, la stratégie et la tactique reprennent leurs droits, mais le grand défilé de la Place rouge n'en a pas moins rappelé l'essentiel, à savoir que la force militaire est la pierre d'angle de la politique soviétique.

Cette année, le ministre de la Défense, le maréchal Dimitri Oustinov, n'a pas fait mystère des objectifs du Kremlin: renforcer l'appareil militaire des pays communistes. Les Russes construisent une puissance militaire telle que les États-Unis et leurs alliés seront contraints de pratiquer la politique du laisser-faire, comme cela vient de se produire en Afghanistan.

Cette stratégie bien familière camoufle bien sûr l'échec d'une politique étrangère qui n'a pas su se concilier les larges pans d'Asie et d'Afrique que convoitaient les expansionnistes du Kremlin, non plus que les États hésitants du Moyen-Orient ou de l'Afrique. Mais elle perturbe la belle assurance de l'Occident et fournit des munitions à tous les partisans américains, britanniques, français et allemands d'une nouvelle ruée vers les armes conventionnelles. C'est en quelque sorte le début de la fin de l'ère du désarmement, péniblement amorcée il y a sept ans et de plus en plus remise en question aux États-Unis même, où la nostalgie de la suprématie des armes connaît un regain de popularité depuis l'élection de M. Ronald Reagan.

...

Les États-Unis, abreuvés d'injures après leur malheureuse expérience vietnamienne et le désastre de leur politique sud-américaine, sont devenus, pendant une courte période, des pacifistes d'occasion, le temps de constater que la révolution iranienne sapait leur emprise sur le Golfe persique, alors que l'URSS fait à sa guise en Afghanistan et qu'elle possède les moyens de déstabiliser l'immense région soumise à l'influence de l'Islam.

Les Occidentaux, longtemps rassurés par leur suprématie nucléaire, constatent que les guerres conventionnelles se multiplient, la victoire des fusils soviétiques devenant de plus en plus régulière et aisée. Le désarmement vient de subir un dur recul.

Le futur président Ronald Reagan, qui n'est pas un chaud partisan des négociations sur le désarmement, se sentira obligé de pratiquer une politique plus agressive, ne serait-ce que pour contrer la propagande soviétique. Que feront alors des pays supposément plus pacifiques, comme le Canada, pour traduire concrètement la volonté maintes fois exprimée des populations européennes et nord-américaines de ralentir la course aux armes?

Tant que M. Reagan n'aura pas pris possession de la Maison-Blanche, il sera téméraire de deviner sa politique étrangère. Entre-temps, les partisans d'une politique d'appui au Tiers-Monde devant accompagner le désarmement doivent redoubler d'ardeur, ce que paraît souhaiter M. Trudeau. Le désarmement est peut-être moins à la mode mais il est toujours préférable à la loi du plus gros fusil, surtout au moment où la moitié du globe crie famine.

le monde vu d'ici

Une journée historique en Pologne


paul
lachance

Journée historique, hier, à Varsovie. La Cour suprême polonaise a rendu une décision favorable au syndicat libre "Solidarité" en annulant un jugement précédent d'un tribunal qui avait ajouté une clause aux statuts de celui-ci.

C'est à la suite d'une grève générale des travailleurs de Dąbrowa, sur le littoral de la Baltique, que furent signés, le 31 août dernier, entre les grévistes et le gouvernement, des accords qui autorisent la création du syndicat. Ils stipulent, par ailleurs, que le syndicat reconnaît le socialisme de la Pologne, ce que le syndicat a

accepté en guise de "coup de chapeau" au gouvernement, et le rôle dirigeant accordé au Parti communiste par la constitution.

Pour le moment, la dangereuse grève prévue a été suspendue, bien que persistent, un peu partout au pays, des mouvements croissants de revendication parmi les médecins, les enseignants, les étudiants universitaires et les employés des services de santé. Qu'on pavoise en Pologne, mais il n'y a pas, pour le moment, de "lendemain heureux" prévus.

Victoire fracassante pour les travailleurs. Les syndicats libres deviennent donc des organisations qui ne sont plus la courroie de transmission du parti unique, comme c'est le cas actuellement avec le conseil central syndical of-

ficiel. Syndicats autogérés dont les dirigeants sont élus par les travailleurs, contrairement aux syndicats officiels qui procèdent par cooptation et recrutement de fidèles disciples du parti et du gouvernement.

Cette situation amène une réflexion dont les tenants et aboutissants peuvent s'avérer contradictoires. Que le socialisme polonais ne soit pas un socialisme comme les autres (on ne peut s'empêcher de penser à Tito, mais Tito est mort), cette création et cette reconnaissance de "Solidarité" constituent un bouleversement dans l'organisation traditionnelle des pouvoirs dans un pays communiste. Le fait que le syndicat reconnaisse le socialisme et le rôle dirigeant donné au parti, mais refuse que celui-ci ait quoi que ce soit à faire dans le syndicat, est une atteinte à la toute-puissance du parti uni-

que, en l'occurrence le Parti ouvrier unifié polonais.

Mais, dans quelles limites concrètes l'action des syndicats libres sera-t-elle tolérée? La décision de la Cour suprême ouvre donc la porte à des voies que l'État voudra sans doute rétrécir, même si M. Kania a permis de laisser entendre que les "syndicats libres" devraient être un rouage de la démocratie socialiste, ce qui n'a guère grand sens dans la réalité. Comment alors composer?

Les dirigeants polonais sont certes dans leurs petits souliers. Même après avoir reçu la bénédiction du Kremlin, ils ne veulent pas risquer de se faire brutalement rappeler à l'ordre par celui-ci. D'autant plus que ce qui semble inquiéter Moscou demeure la tentation de certains dirigeants polonais de vouloir

donner un visage "humain" à leur socialisme.

Il apparaît donc évident que Moscou fera toutes les pressions nécessaires, telle son aide économique accrue récemment à Varsovie, pour inciter les dirigeants polonais à entraver de quelconque façon, on s'y connaît en la matière, le fonctionnement des syndicats indépendants. Car, pour lui, il est vital d'arrêter, quand il en est encore temps, une évolution estimée dangereuse pour l'ensemble des pays du bloc soviétique et qui pourrait constituer une forme de contagion irrésistible, pourquoi pas un nouveau "printemps de Prague".

La détermination des travailleurs polonais ne laisse, en tout cas, que peu de répit pour une compromission "forcée" du genre de celle dont rêvent sans doute le camarade Brejnev et Cie.

point de vue L'Aigle sans tête

par Maurice DUVERGER

(de l'agence Opera Mundi)

PARIS — Aucun des deux candidats à la présidence des États-Unis n'a les capacités requises pour diriger la plus grande puissance de l'univers. Intelligent, ouvert, plein de bonne volonté, M. Carter manquait de suite dans les idées et d'esprit de décision. Réactionnaire, simpliste et borné, M. Reagan ignore tout du monde contemporain. Au terme de quatre ans de mandat, le premier aboutit à des résultats si mauvais qu'on se prend parfois à penser que le second introduira au moins quelque changement. Mais un mal inconnu peut être pire qu'un mal connu. De toutes façons, sous Reagan, l'aigle américain n'aura guère de tête entre 1981 et 1985.

Une telle mutilation n'est pas nouvelle dans l'histoire des États-Unis. La Maison-Blanche a connu plus de présidents fatals que de présidents d'envergure. Jusqu'en 1932, quatre seulement ont eu la stature de leurs fonctions: Washington, Jefferson, Lincoln, Theodore Roosevelt. Cela n'avait pas grande importance dans une nation isolée, faiblement peuplée, où régnaient les autonomies locales et le capitalisme sauvage. Pendant les cinquante dernières années, Franklin Roosevelt et Harry Truman ont permis à leur pays de faire face aux responsabilités mondiales qu'il doit désormais assumer, bon gré, mal gré. Nixon aussi, avant de se laisser griser par le pouvoir et de sombrer ainsi dans la paranoïa du Watergate. Depuis 1974, l'Exécutif revient à la tradition de médiocrité d'avant le New Deal. Malheureusement, elle ne convient pas aux exigences du XXe siècle ni à celles d'une nation de premier rang.

Cependant, la personnalité des présidents joue un rôle secondaire dans le déclin de leur puissance. Contrairement à ce que croient les Français, la constitution des États-Unis établit un chef de gouvernement faible que le Congrès peut paralyser sans être capable lui-même de décider. Les partis ayant une structure archaïque, caractérisée par l'absence de discipline, la Maison-Blanche éprouve toujours les pires difficultés à faire passer ses projets de loi et approuver ses demandes de crédit. Même la "présidence impériale", décrite voici dix ans dans un livre célèbre, n'y parvenait qu'au bout de longs délais. Ni Franklin Roosevelt, ni Truman ni Kennedy n'ont disposé d'un pouvoir semblable à celui qu'exerce aujourd'hui Valéry Giscard d'Estaing. Helmut Schmidt ou Margaret Thatcher. Les parlementaires du Capitole ont profité des fautes de Nixon pour reprendre les prérogatives qu'ils avaient abandonnées très difficilement dans les décennies antérieures, pressés par la grande dépression, le cataclysme de 1939-1945 et la guerre froide.

De toutes façons, les États-Unis ont toujours eu un personnel politique médiocre. Là-bas, les brillants sujets entrent dans les affaires. Chez nous, ils vont plutôt dans l'administration et les cercles gouvernementaux. En URSS, ils se dirigent vers l'armée. Cela correspond à trois types de développement, et permet de comprendre la nature de ce qu'on appelle aujourd'hui le "déclin de l'Amérique". Il ne concerne pas l'économie, malgré le vieillissement de beaucoup d'installations, le retentissement de la crise mondiale, l'inflation et le chômage. Le dynamisme des secteurs et des régions en pointe reste considérable. Le développement d'Houston, par exemple, et surtout l'essor fantastique de la recherche scientifique montrent que l'appareil de production garde une santé profonde.

Cela garantit que l'affaiblissement actuel de l'appareil militaire peut être surmonté. Dans ce domaine, Carter et Reagan avaient à peu près le même programme d'augmentation des crédits. Le Congrès peut difficilement ne pas l'approuver, étant donné le réveil de l'opinion publique. La sincérité des rapports établis sur la sclérose de l'armée permet d'espérer qu'on ne se bornera pas à développer le matériel sans reprendre en mains l'ensemble du système.

Reste l'incapacité de décision politique. Elle tient en partie au régime américain, où le Législatif et l'Exécutif ont un grand pouvoir d'empêcher mais un faible pouvoir d'agir. Même génial, un président ligoté par le Congrès, comme il l'est actuellement, ne peut diriger convenablement la nation et faire face à ses responsabilités occidentales. Paralyse par son provincialisme pendant son premier mandat, M. Carter n'a pas utilisé son expérience à réduire peu à peu les empiètements des sénateurs et des représentants? M. Reagan emploiera-t-il ses manières de cowboy pour asseoir son autorité dans le style des westerns? De toutes façons, la tâche sera longue et difficile. En attendant, les Européens ont les mains libres pour construire l'alliance équilibrée dont ils rêvent.

bloc-notes

L'impôt payé sans douleur?

Lors de sa nomination au ministère du Revenu, il y a plus d'un an, M. Michel Clair avait promis d'humaniser et de simplifier les relations des contribuables avec le fisc québécois. Parmi ses projets, il y avait un formulaire abrégé d'impôt sur le revenu, constitué d'une seule feuille, recto verso. En juin dernier, le ministre annonçait que ce serait fait pour l'année d'imposition 1980 et qu'environ 2,5 millions de contribuables pourraient utiliser le formulaire rajouté.

Mercredi dernier, dans son message inaugural, M. René Lévesque rappelait que "le ministère du Revenu s'est engagé tout récemment à établir un véritable service à l'entreprise et au grand public, en même temps qu'il nous promet, pour notre prochaine échéance de contribuables, des formules d'impôt raccourcies et simplifiées".

Participant à l'investiture de M. Rodrigue Biron dans Lotbinière, en fin de semaine, le whip du Parti québécois, M. Guy Chevrette, a inclus ces mesures dans le bilan du "bon" gouvernement. L'information, qui semblait inédite, a été de nouveau relayée par la presse, probablement incrédule à la perspective que le monstre étatique devienne subitement moins vorace de paperasserie.

De tout temps, les contribuables se sont plaints amèrement de devoir rendre à César ce qui est à César. Le pensum annuel du rapport d'impôt est pour plusieurs un véritable cauchemar.

Avec les années, les formulaires d'impôt sont devenus complexes et laborieux, les con-

tribuables ont peine à s'y retrouver dans ce fatras de chiffres et de colonnes. Et les comptables font des affaires d'or.

Personne ne trouvera à redire, bien au contraire, si le gouvernement réussit à réduire les maux de tête des contribuables. Mais le scepticisme et le désenchantement sont si profonds qu'une bonne nouvelle, si mince soit-elle, doit être annoncée à plusieurs reprises avant de faire son chemin, même parmi les journalistes.

Un formulaire simplifié ne réduira pas les tables d'imposition, certes, mais si l'opération peut être accomplie en quelques minutes sur la table de cuisine plutôt que dans un cabinet de spécialiste, elle sera moins douloureuse. C'est toujours ça de pris.

Les médias en terrain miné

Le débat constitutionnel en cours donne lieu à une offensive publicitaire sans précédent de la part des gouvernements. Ottawa est passé maître depuis longtemps dans l'art délicat du bourrage de crâne plus ou moins subtil, mais Québec fait des progrès rapides sur la pente savonneuse de la propagande déguisée en information.

De part et d'autre, journalistes et médias sont utilisés comme courroies de transmission, à coup de millions par Ottawa, à coup de centaines de milliers de dollars par Québec. Nous avons sous les yeux deux exemples récents de cette enflure publicitaire qui confine à la fausse représentation.

LE SOLEIL de samedi nous a appris que, dès le mois de juillet dernier, Ottawa avait mis au point une ambitieuse campagne publicitaire en vue de "préparer le terrain des idées à un ra-

patriement unilatéral ou à un référendum, le cas échéant". Comment? En créant notamment un module de liaison avec les médias du Québec et avec les médias francophones hors Québec, pour faciliter la "vente constitutionnelle" et pour susciter un forum national dans le sens de la démarche du gouvernement canadien.

Il faut noter au passage le choix méticuleux des médias, probablement à cause de leur attitude récalcitrante ou rébarbative. Et comme l'argent est le nerf de la guerre, pas moins de \$5 millions étaient prévus pour permettre à Ottawa d'établir les règles du jeu, à sa manière, en jouant avec l'émotivité.

Probablement pour ne pas être en reste, le Québec est entré à son tour sur le terrain miné de la propagande maquillée. Par le truchement de ses ministères et sociétés d'État, il défraie le coût d'une série de publi-reportages publiés le vendredi dans les deux journaux quotidiens de M. Péladéau. Pour la circonstance, le Conseil d'expansion économique, organisme privé, sert de "couverture" à l'offensive publicitaire du gouvernement, offensive à laquelle se prêtent des universitaires, analystes et journalistes de bonne renommée. Chaque mini-annonce coûte une petite fortune, aux frais des contribuables: environ \$160,000 au total.

La frontière entre l'information, la publicité et la propagande est mince, mais il y a quand même des limites qu'un gouvernement ne doit pas franchir. Ottawa les franchit allègrement quand il tente d'encercler et d'amaïouer les médias; Québec verse dans le même travers quand il distille sa propagande sous couvert d'information indépendante. Dans les deux cas, le débat démocratique subit de graves distorsions.

Gilles LESAGE

La Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers du Québec tient son premier congrès d'orientation en 20 ans.

Quelque 275 déléguées représentant 14,000 infirmières — dont 8,000 dans la seule région de Québec — sont aujourd'hui appelées à faire le bilan de 20 ans de syndicalisme teinté de soumission.

Soumission au clergé, aux communautés religieuses, à la corporation professionnelle, au gouvernement, aux administrateurs d'hôpitaux, à l'individualisme des infirmières elles-mêmes et aux bénéficiaires de soins. Aujourd'hui, on leur propose de reprendre leur destinée en mains. Nous publions de larges extraits du discours d'Hélène Pelletier, présidente de la fédération.



Syndicats d'infirmières Mettre un terme à vingt ans de soumission

par Hélène Pelletier

La Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers du Québec existe maintenant depuis plus de 20 ans. Cette semaine, nous sommes réunies pour tenir le premier congrès d'orientation de notre fédération. Il est à la fois surprenant et révélateur de constater que, pendant près d'un quart de siècle, nous n'avons pas ressenti la nécessité de nous donner une orientation. Surprenant, parce que notre fédération a fonctionné malgré tout et même plus... son membership a continuellement augmenté au cours des ans. Révélateur aussi, parce que pendant tout ce temps, des personnes du secteur non infirmier traçaient l'idéologie de notre fédération et en retiraient des avantages certains, tout cela au détriment des infirmières.

Nous avons donc suivi des orientations définies et décidées par d'autres que nous. En effet, à une époque pas si lointaine, le clergé et les communautés religieuses, différentes corporations professionnelles — l'Ordre des médecins, l'Ordre des infirmières —, le gouvernement et même les administrateurs d'hôpitaux ont été les groupes qui ont tracé durant ces années les voies que devaient suivre les infirmières. La plupart du temps, nous avons suivi sans rien dire, soit par désintéressement, par confiance, par paresse, par manque de temps ou par manque de sens critique.

Pour toutes sortes de raisons, des infirmières de la Fédération des SPIIQ ont ressenti ces dernières années le besoin impérieux, la nécessité de se prendre en main et de mener leur barque elles-mêmes, en tenant compte de leurs intérêts et de leurs aspirations légitimes. (...)

En effet, c'est à nous que revient la lourde responsabilité de définir nos propres orientations. Voilà pour nous un nouvel apprentissage, sujet sans doute aux erreurs, mais que nous attaquons avec confiance dans nos moyens et optimisme face à l'avenir, car il serait difficile, dans la défense de nos intérêts, de faire pire que les groupes qui, dans le passé, ont tracé nos orientations. (...)

Le clergé et les communautés religieuses

Un seul de ces groupes d'influence auprès des infirmières est disparu en quasi-totalité du secteur hospitalier, c'est celui que je viens de citer. Rappelons toutefois que cette disparition a eu lieu il y a 10 ou 12 ans à peine, par la mise sur pied des cégeps. Comme dans beaucoup d'autres organisations syndicales d'ailleurs, nous avons eu droit nous aussi à "l'aide" des aumôniers et subi leur influence. Certains de nos syndicats allaient même jusqu'à accorder à l'aumônier dans leurs règlements, un droit de veto sur toute action pouvant être contraire à la morale. Les principes de soumission, d'abnégation inculqués et véhiculés à cette époque influencent encore une grande partie de notre membership actuel.

Les médecins, la corporation professionnelle des infirmières, le gouvernement, les administrateurs d'hôpitaux, tous ces groupes ont le même objectif en tête, la défense de leurs intérêts. Cet objectif sera atteint ou non, dépendamment des obstacles, ou de l'opposition, que ces groupes rencontreront sur leur chemin. Évidemment, ils clameront bien fort "l'indispensabilité" des infirmières dans le secteur de la santé, pourtant, lorsque leurs propres intérêts sont en jeu, le discours devient très différent.

Reprenons, un à un, ces quatre groupes et examinons brièvement l'intérêt qu'ils portent aux infirmières.

Les médecins

Les médecins ont toujours défendu et protégé le monopole — qu'ils prétendent avoir — de la santé. Ils se sont servis des infirmières et aussi des autres professionnels de la santé, pour conserver ce monopole. À cette fin, ils déléguent des actes miette par miette, choisissent pour leurs propres intérêts les groupes professionnels qui "méritent" de recevoir lesdits actes et laissent par la suite ces "groupes subalternes" se chicaner entre eux. Non seulement régissent-ils en maîtres sur toutes les corporations professionnelles de travailleurs de la santé, mais ce sont eux,

au niveau des hôpitaux, qui pratiquement, "contrôlent" l'entrée des bénéficiaires... ce sont eux, les médecins, qui par leurs horaires de travail influencent les nôtres directement, contrôlent la consommation de soins, etc.

Aujourd'hui tout comme hier, nous femmes-infirmières servons l'homme-médecin. Du rôle de servante, il ne manque qu'une chose aux infirmières... le pourboire!

Les réformes de la santé au Québec, ça nous concerne et ça nous touche tous les jours. Le "champ nursing", c'est-à-dire ce qui compose notre tâche, nous devons nous en occuper, le négocier et non plus quémander ou attendre qu'on veuille bien s'occuper de nous... attendre qu'on nous délègue quelque chose!

La corporation professionnelle des infirmières (OIIQ)

Quelle a été l'influence de cet organisme (quasi-gouvernemental) sur nos infirmières? Cette influence a été tellement négative que nous nous demandons encore, comment se fait-il que nous ne nous en soyons pas aperçues plus tôt?

Les deux principaux mandats de l'OIIQ sont la protection du public et la promotion du nursing. Est-il possible pour l'OIIQ de les réaliser pleinement et entièrement? Pour de nombreuses raisons, nous croyons que l'OIIQ est dans l'impossibilité d'accomplir réellement ces mandats.

La principale raison? L'OIIQ est totalement contrôlé par le gouvernement. Cette affirmation est reprise en d'autres mots dans le dernier numéro de Nursing Québec, par des responsables à l'OIIQ. C'est le gouvernement qui décide comment et quand l'OIIQ protégera le public et comment il devra promouvoir le nursing. Pour nous, le mot "nursing" équivaut à celui d'"infirmière". Tenant compte de cette équation, nous affirmions que lorsque les intérêts profonds des infirmières sont en jeu (composition de la tâche, conditions dans lesquelles l'acte nursing peut se produire adéquatement, ratio patient/infirmière, système PRN, etc.) l'OIIQ ne peut se prononcer clairement en faveur des intérêts des infirmières.

L'OIIQ est tellement contrôlé par le gouvernement, que ce dernier ne l'utilise qu'à des fins consultatives. Là aussi, on n'invente rien, puisque Margaret M. Wheeler, secrétaire de l'Ordre par intérim, affirme et ce, toujours dans le dernier Nursing Québec que... "l'Assemblée générale de l'OIIQ est donc une assemblée d'information et d'échanges". Les membres n'ont aucun pouvoir décisionnel! Comment l'OIIQ d'une part, peut-il prétendre et faire croire encore aux infirmières qu'il est en mesure de promouvoir véritablement le nursing, lorsque d'autre part il ne peut faire... QUE des échanges, QUE des sollicitations auprès du gouvernement et non pas négocier avec lui?

Certaines infirmières nous diront que l'OIIQ est utile car il nous "protège" des autres corporations professionnelles de la santé. Il est vrai, qu'avec une mentalité corporatiste, c'est facile de taper sur la tête de ceux qui sont supposés être en dessous de nous en les accusant de tous les vices et surtout de nous voler nos jobs. Nous faisons référence ici, en particulier, aux auxiliaires. L'OIIQ trouve des boucs émissaires pour cacher sa propre incapacité à protéger et surtout à élargir notre champ nursing, à lui donner la place qu'il devrait vraiment avoir, dans l'intérêt du public et dans celui des infirmières. Bien sûr, l'OIIQ nous dira, par exemple que le dossier sage-femme, que des démarches sont déjà entreprises, que des études se font sur le sujet, etc. Au-delà de ces prétentions, la question que l'on doit se poser est "l'OIIQ est-il capable de négocier ce champ potentiel d'activité "nursing"?"

Un organisme consultatif ne peut prétendre imposer ou exiger un processus de négociation avec ceux qui ont le pouvoir décisionnel, à moins évidemment de ne plus vouloir être consultatif! Nous croyons que, de par leur idéologie, les responsables à l'OIIQ ne sont pas désireux de changer cette situation, et ce n'est pas le gouvernement qui s'en plaindra!

Voici d'autres raisons qui nous font dire que l'OIIQ a eu une influence négative sur nos infirmières. À titre d'exemples:

— l'OIIQ nous a endoctrinées à faire notre devoir (soigner les malades jour et nuit) mais sans nous poser de ques-

tions, sans dénoncer des situations dangereuses telles que le non-remplacement d'infirmières lors d'absences, etc.

— l'OIIQ nous a fait miroiter les avantages qu'il y a à faire partie d'une caste supérieure de professionnelles, avantages qui n'existent pas.

— l'OIIQ nous a fabriqué un monde clos, à l'abri des autres travailleurs, comme si ces derniers étaient des moins que rien, des subalternes.

— l'OIIQ a été un frein puissant à tout éveil de solidarité des infirmières vis-à-vis les autres travailleurs.

Tout ce que l'OIIQ nous a donné, c'est le titre de "professionnel" — peut-être pour nous faire croire qu'on le devenait automatiquement avec l'obtention du titre! On nous a ainsi consciemment ou inconsciemment empêchées de devenir vraiment professionnelles, vraiment responsables. Cette dernière démarche suppose et force même le sens critique vis-à-vis notre travail quotidien, nous amenant à exiger des changements lorsque nécessaire et à nous battre s'il le faut pour les obtenir. Voilà la différence entre avoir le statut de "professionnel" et le fait de l'être vraiment!

Soyons des travailleuses responsables. Prenons nos affaires en main, il y a de nos intérêts et aussi de ceux du public, car ce dernier n'a même plus droit à une qualité minimale de soins. Et, ce n'est pas l'OIIQ qui veut... qui peut y changer quelque chose.

Le gouvernement

Pour bien comprendre l'influence que peut avoir le gouvernement-employeur sur nos infirmières, il faut savoir QUI influence le gouvernement et COMMENT il est influencé. Nous n'apprenons rien à personne en affirmant que ce sont les multinationales, et ceux qui possèdent l'argent, qui exercent le pouvoir de persuasion sur le gouvernement, voire même qui le dominent.

Ce même gouvernement par choix volontaire, défend davantage les intérêts d'un groupe particulier et minoritaire de citoyens que ceux de l'ensemble des citoyens du Québec. De par ce choix, le gouvernement ne peut que nous demander de suivre le pas, de ne pas critiquer, de ne pas trop revendiquer, de comprendre... quoi! Justement, nous comprenons très bien la situation et nous n'acceptons plus, entre autres choses, que la richesse collective soit distribuée de façon inéquitable.

Le gouvernement nous prie d'être responsables. Nous le sommes. Nous le serons aussi vis-à-vis d'autres situations et non pas seulement quand cela justifiera ses fins, par exemple, en regard de l'exercice de notre droit de grève. Oui, nous le serons responsables en dévoiant des situations inadmissibles et dangereuses dans les hôpitaux, en condamnant la conception gouvernementale de la qualité des soins, en dénonçant le fait qu'il cautionne l'implantation du système PRN dans les hôpitaux, système "transformant" les travailleurs en bœufs à assembler sur une chaîne de montage. Si le gouvernement nous demande de discuter de la notion de service essentiel, il faudrait discuter aussi de la notion "d'otage" dans les hôpitaux et ce, trois cent soixante-cinq jours par année!

Ces constatations flagrantes doivent nous faire saisir la valeur de l'influence du gouvernement sur les travailleuses que nous sommes et conséquemment le sens de nos lites futures.

Comprenons-nous bien, le gouvernement va tout faire pour que nous restions tranquilles comme avant. Il y va de ses intérêts à lui!

Les administrateurs d'hôpitaux

Concernant les administrateurs d'hôpitaux, et surtout les directeurs de personnel, nous constatons chaque jour que moins on les dérange, moins on pose de questions, plus on fait ce qu'ils disent de faire, comme ils le veulent et quand ils le veulent, plus ils sont contents. Bref, s'ils pouvaient nous remplacer par des machines, ils seraient bien satisfaits et le feraient immédiatement.

Pour mieux régner, les administrateurs ont divisé les infirmières et cela, en réglant de façon individuelle les problèmes de relations de travail dans les hôpitaux, en favorisant et en perpétuant ainsi la rivalité et la compétition entre infirmières pour ensuite ca-

pitaliser sur celles-ci.

Une grande partie de nos infirmières sont mystifiées par les administrateurs d'hôpitaux. On reste surpris que dans un premier temps, ils réussissent à mobiliser une partie de nos infirmières pour contester la prise d'un vote de grève, prétextant que les malades seraient pris en otage et dans un deuxième temps, réussissent à faire faire les infirmières sur des problèmes tels que:

— les salles d'urgence "débordées",

— les infirmières dans des conditions inadéquates pour poser leur acte nursing convenablement,

— la composition de cet acte nursing (autonomie, etc.) qui est complètement bâfoûé par un système tel le PRN,

— les non-remplacements de personnel lors d'absences occasionnant ainsi des fardeaux de tâche dangereux pour l'exercice de notre travail,

— la consommation abusive de soins et le silence sur les profits.

Tout compte fait, comment leur en vouloir? Les administrateurs d'hôpitaux sont de fidèles exécutants de l'application des politiques gouvernementales. Somme toute, ils ne font que leur "job". Ce que nous, infirmières, devons retenir, c'est le fait qu'ils n'ont pas les mêmes intérêts que nous. Donc, c'est à nous d'agir en conséquence en brisant leur sphère d'influence.

Les infirmières individuellement

Les infirmières prises individuellement ont été manipulées, exploitées par les groupes cités auparavant. Ces derniers se sont servis des infirmières pour protéger ou promouvoir leurs propres intérêts au détriment des nôtres.

Celles-ci ont une part de responsabilité quant à cet état de fait, car malgré la puissance des groupes d'intervenants qui les ont influencées, les infirmières auraient pu se réveiller avant, se poser des questions sur ce qui se passait. Prétextant toutes sortes de raisons, les infirmières ont toujours refusé de s'impliquer socialement. Elles ont pris l'habitude de déléguer aux autres leurs propres responsabilités et ce, dans tous les domaines! Toutefois, nous devons préciser et rappeler l'influence extrêmement importante qu'a eue sur l'infirmière sa condition de femme dans toute cette évolution.

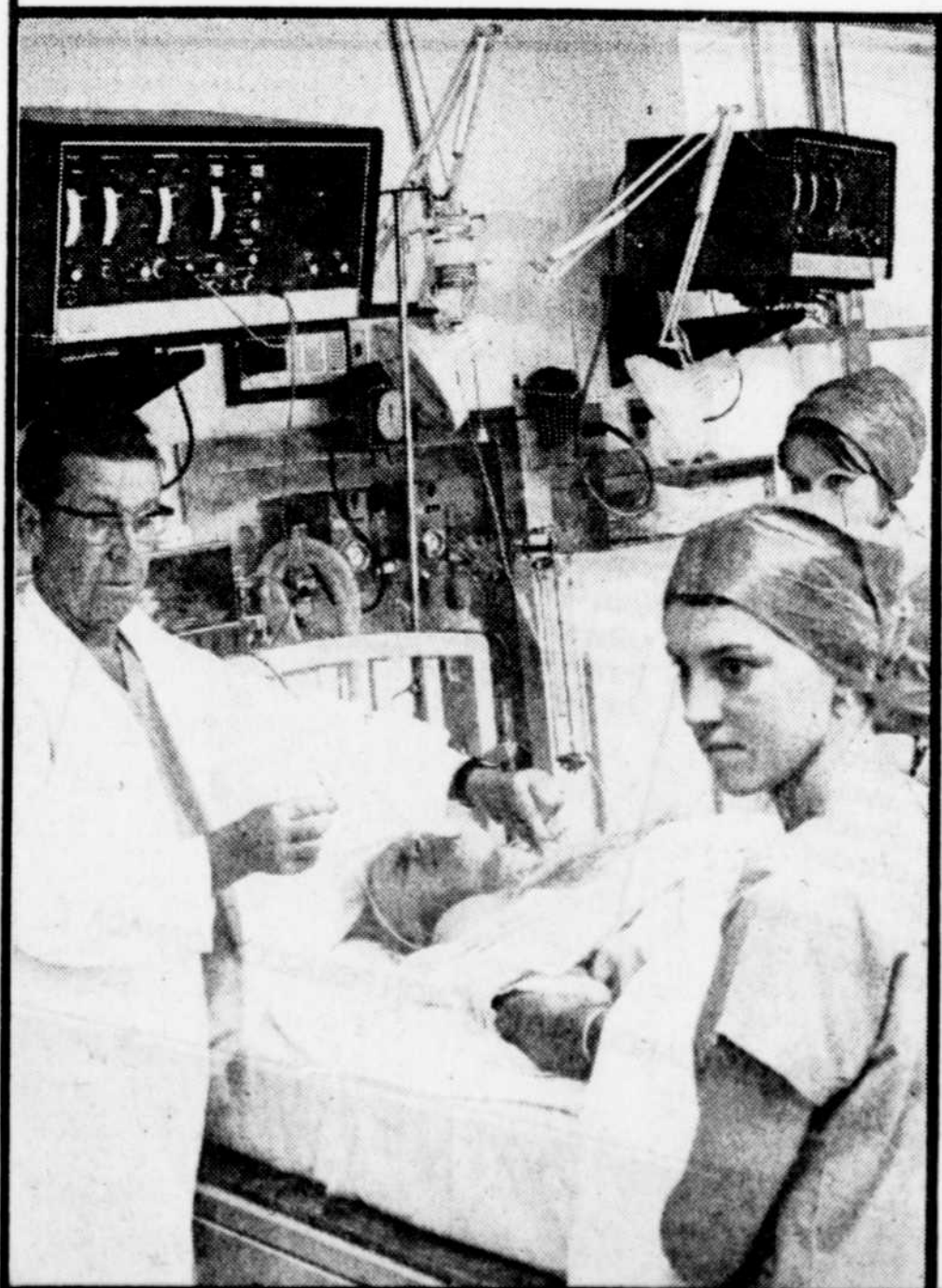
En effet, les infirmières, comme toutes les femmes, ont à lutter sur deux fronts. Il est difficile de dire à l'heure actuelle quel est le défi le plus important... la lutte contre l'exploitation des travailleuses (eurs) ou la lutte contre l'exploitation des femmes? Pour nous, ces deux défis à relever sont également importants, l'un ne va pas sans l'autre.

Certains et même certaines d'entre nous tenteront de minimiser la lutte contre la discrimination féminine prétendant qu'elle n'existe pas chez les infirmières. Toutes ensemble, admettons l'évidence. Nous sommes femmes avant d'être infirmières! Le fait d'être infirmière ne nous protège pas des rôles de subalternes que la société impose aux femmes. Par surcroît, en tant qu'infirmière, les principes de soumission, de devoir, et d'abnégation qui nous ont été inculqués, vendus et rappelés constamment dans nos études et dans notre travail, ont fait et font encore de nous des cibles d'exploitation de choix.

Nous avons eu beaucoup de difficulté à nous mobiliser, à nous rencontrer, à nous conscientiser à cause de nos horaires de travail, du phénomène des "temps partiels" et du fait d'avoir à nous occuper seules, des enfants, de la maison, des repas et du mari.

Si les infirmières prises individuellement en sont là aujourd'hui, c'est en grande partie dû au fait que, comme chez toute femme, un autre groupe d'influence a joué énormément protégé ses acquis et défendant ses droits "naturels" et historiques. Cet autre groupe... ce sont les hommes.

La lutte de la condition féminine continuera d'être très dure car la discrimination prend racine dans une foule de préjugés. Ces préjugés à l'égard de la femme constituent un phénomène mondial et existent dans n'importe quel régime, qu'il soit capitaliste, socialiste, communiste, social-démocrate. D'où l'importance de notre conscientisation et de notre implication dans cette lutte qui nous concerne tout particulièrement puisque nous sommes majoritairement des femmes. (...)





Pas de CECO, des fraudeurs s'en tirent

Monsieur le ministre de la Justice
Hôtel du gouvernement
Québec

Nous apprenons ce jour que le mandat de la CECO se termine, et qu'il n'y aura pas d'enquêtes publiques concernant les nombreux cas de fraude à Québec. Que tous ces fraudeurs doivent se sentir soulagés et heureux, ce qu'ils doivent rire dans leur barbe de ce que l'on appelle "la justice". Comment vous un membre du Barreau pouvez-vous laisser faire une chose pareille... à titre d'avocat et surtout à titre de ministre de la Justice...

Pourquoi avoir sali certains pour blanchir les autres... Parce

Tout, sauf l'Eucharistie

Madame Albertine Auger,
Québec

En réponse à votre lettre au révérend père Raymond.

Ce dernier ne fait que rappeler la sainte doctrine de l'Eglise, et réaffirme par Sa Sainteté le pape Jean-Paul II lors du synode sur la famille, tenu à Rome dernièrement. "Les divorcés mariés ne sont pas exclus de l'Eglise, ils peuvent prier, fréquenter l'église, assister aux offices, mais ils doivent s'abstenir de recevoir l'Eucharistie. Si ces derniers veulent recevoir les Saintes Espèces, ils doivent vivre comme des frères et sœurs et s'abstenir de toute relation sexuelle."

Pierre Bédard
Charlesbourg

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Le monstre des millions dans le trou

M. Gilles Lesage

J'ai lu d'un oeil exorbité votre "édi-TORT-rial" à "l'emporte-piasses" dans LE SOLEIL du 24 octobre dernier au sujet du trou de \$500 millions au ministère de l'Éducation et j'en ai surtout retenu que vous avez assurément plus de voile que de gouvernail. C'est même à se demander si vous avez les deux rames dans l'eau...

Le ministère de l'Éducation du Québec, M. Lesage, c'est avant tout un certain pouvoir, exercé dans l'orgueil, l'éloignement et le mystère. C'est l'univers hermétique, imperméable et irréel de la technocratie à l'état pur qui mijote dans son propre bouillon infect. Dans ce système, la seule réalité identifiable, tangible et humaine se trouve à l'intérieur des salles de classe. Et c'est précisément à l'intérieur de ces dernières que se trouvent ces "intraitables enseignants" qui sont responsables, d'après vous, du "gâchis actuel". Ma foi, M. Lesage! Vous êtes généreux! Vous oubliez ces parents inconscients qui inscrivent leurs enfants dans deux commissions scolaires, ou encore ces vauriens d'élèves qui vandalisent leurs écoles à coûts de millions de dollars chaque année!! Tant qu'à charrier...

Affirmer, comme vous le faites, que les enseignants ont "profité, sinon abusé" du système, ou pire, qu'ils sont responsables du "gâchis actuel" au même titre que les commissions scolaires, équivaut à dire que les petits moineaux qui nous arrivent au mois d'avril de chaque année sont la cause directe du printemps! Ou encore, à dire que le lait cause le cancer, puisque tous ceux qui en souffrent en ont bu dès leur jeune âge! Votre causalité, M. Lesage, est déficiente et digne de l'époque

des journaux "jaunes". En anglais, cela s'appelle "Guilt by association": coupables parce qu'ils sont liés aux événements! On est en droit de s'attendre à plus de rigueur et de nuances de la part d'un éditeur du Soleil.

Vous écrivez que les enseignants sont intraitables. Soit! Chacun défend sa cause selon ses moyens et à sa façon. (D'ailleurs, permettez-moi de vous rappeler ici que certains journalistes d'un certain grand quotidien de Québec se sont montrés tout aussi intraitables pendant une bonne dizaine de mois, en se "gargarisant" de la "qualité de l'information" et du fameux "droit du public à l'information"...). Mais passons... Ce que je n'accepte pas, c'est que vous fassiez porter aux enseignants l'odieuse d'un système détraqué qui n'est pas présentement, ni n'a jamais été, contrôlé par eux.

Le seul levier de contrôle des enseignants, devant l'incompétence atavique du ministère de l'Éducation, devant ses directives, ses lois spéciales et son administration olympienne, c'est de REFUSER notre travail. Point! A toute fin utile, le ministère de l'Éducation est administré de la même manière que Louis XIV administrait ses colonies: par droit divin, la vérité vient d'en haut (et de loin) et les écoles (colonies) n'existent que pour la plus grande gloire du roi (le ministère). Dans ce système colonial, les commissions scolaires ne sont que des Conseils souverains "chromés" qui sont tenues d'appliquer à la lettre les édits du roi, sous peine de se voir couper leurs subsides. M. Lesage, Louis XIV n'est pas mort: il est ressuscité et règne au "complexe G". Si les enseignants sont intraitables faut y

voir là le résultat plutôt que la cause du cafouillage au ministère de l'Éducation. Vous semblez tout offensé que le chien battu montre les dents...

Le rôle des enseignants dans cette auberge espagnole se résume à jouer les courroies de transmission du SAVOIR dont le contenu et le contenant sont pré-déterminés par les ronds-de-cuir de la Tour d'ivoire de la Grande-Allée, et à tenter, à tous les 3 ou 4 ans, de négocier une convention collective qui ne sera pas une "insulte collective" à l'intelligence des enseignants. Sans oublier que cette même convention collective peut devenir une loi spéciale, et que notre patron est à la fois juge et partie dans sa propre cause...

À ce que je sache M. Lesage, ce ne sont pas les enseignants qui votent les crédits du ministère ou qui en vérifient les comptes; qui établissent les normes administratives et budgétaires des commissions scolaires; qui embauchent le personnel administratif et pédagogique des écoles; qui font le recensement des élèves inscrits dans les différentes commissions scolaires pour fin de subventions; qui évaluent la scolarité et l'ancienneté des enseignants afin de déterminer leur traitement; qui augmentent le nombre de "cadres" (qui dit "cadre" dit "vide au milieu"...). Au niveau des "services" des commissions scolaires (appelés "services" parce que ceux qui y oeuvrent se "servent" les premiers...). Ce ne sont pas les enseignants non plus qui dépendent des sommes parfois pharamineuses à des fins trop souvent chimériques: enquêtes bidons, programmes-cadre inefficaces et même carrément anti-

pédagogiques, publicités à coût de \$500,000 pour "revaloriser" l'école publique par rapport à l'école privée, colloques, congrès livres verts, oranges et "bleu-blanc-rouges" (A quand le LIVRE NOIR?)

Enfin, et non le moindre, ce ne sont pas les enseignants qui ont doté le Québec de toutes ces "écoles-usines" appelées polyvalentes, lesquelles ont fait la fortune de tant de contracteurs et d'architectes atteints de la maladie "Taillebertus grandiosus" et dont certaines n'ont aucune fenêtre, tandis que d'autres n'ont aucun mur entre les salles de classe! Et qui, M. Lesage, achète tous ces gadgets "ultra-dernier-cri" qui garnissent nos magasins scolaires, tels les systèmes vidéo avec magnétoscope et caméra? Les enseignants? Non pas, M. Lesage! Alors que ces bébélles accumulent de la poussière dans nos magasins scolaires faute de rubans magnétoscopiques pour les faire fonctionner, les élèves n'ont même pas un manuel scolaire par matière à se mettre sous les yeux! Faisons comme les Caisse pop, M. Lesage: Parlons d'argent! Mais intelligemment (...)

Les enseignants, comme les bossus en ont plein le dos de se faire pointer du doigt à chaque fois que quelqu'un, quelque part, aperçoit le ministère de l'Éducation sous son vrai visage. Avant d'écrire de telles bêtises dans une page éditoriale, sortez de votre bureau et allez vous informer auprès des personnes impliquées dans la situation en cause. Comme ça, vous aurez le "scandale" moins "facile" et vous éviterez de tomber dans une démagogie encore plus facile...

Sinon, retournez à votre pipe et à vos réflexions politico-libérales sur les incongruités de nos éminents politiciens et laissez à d'autres le soin de pérorer sur les maux du système scolaire québécois.

Pierre-Emile Dulong, enseignant
914 des Mélézes
St-Nicolas est, Québec
G0S 3L0
Téléphone: (418) 831-4328
Ecole secondaire Les Etchemins
9e Avenue, Charny
832-4651

Merci pères Raymond et d'Anjou

Par les réactions, bonnes et mauvaises, qu'ils ont provoquées dans "la page des lecteurs", il est évident que les pères Raymond et d'Anjou ont touché des cordes sensibles.

Bravo, mes RR. Pères. Récidivez. Que ça plaise ou non aux "veilleurs" et tourdus qui permettent aux loups de ravager la bergerie.

Merci au P. d'Anjou qui a dénoncé les exploités de notre naïve bienfaisance. À la vraie charité "paternelle" il appartient de mettre les âmes en garde contre le mensonge. Pour cela, il faut être informé. Marguerite Savard a montré la pertinence de l'information proposée par le P. d'Anjou.

Merci au P. Raymond. Selon sa vénérable habitude, il a rappelé l'essentiel de l'immuable doctrine révélée. La preuve qu'il a frappé juste, lui aussi, c'est comme pour le P. d'Anjou, le recours soit aux injures ou aux basses railleries, soit aux arguments "déplacés" par quoi on a vainement tenté de lui répondre. Comme si le pardon du mal commis, après repentir et ferme propos nécessaire, n'allait pas de pair, chez Notre Seigneur et ses vrais ministres, avec l'intransigence sur les principes! Jésus n'a "condamné" ni la Samaritaine ni la femme adultère, mais à la condition que chacune "aille et ne pêche plus".

N'espérez pas du P. d'Anjou qu'il joue le jeu des communistes ou des francs-maçons, pour qui un complice naïf a plus d'efficacité subversive qu'un syndicat ou un club chauffé à blanc. Du P. Raymond n'attendez aucun ac-

commodement avec les péchés capitaux contre les béatitudes.

Il importait de le leur dire: nombreux sont ceux qui les comprennent et les ont approuvés.

Alphonse Chabot
Québec

D'abord, les plus anciens de Sillery

M. André M. Breton
Conseiller — Quartier 2
Ville de Sillery

J'ai lu avec grand intérêt votre lettre parue dans "LE SOLEIL" du 20 octobre dernier et traitant en particulier du choix du site de la deuxième résidence pour personnes retraitées.

Il est bien entendu qu'un autre site aurait pu être choisi, mais maintenant que les autorités provinciales et municipales d'alors ont laissé détruire ce coin majestueusement panoramique, un édifice de plus ou de moins ne changera rien au déguisement déjà commencé depuis plus de dix (10) ans.

Les autorités municipales actuelles de Sillery se font aller la margoulette depuis quelques années pour réduire la circulation au niveau de son territoire et pourtant on ajoute, avec la venue de cette résidence, aux inconvenients déjà existants. C'est paradoxal parfois l'administration municipale. Que d'exemples n'attelle pas d'en haut! Ne faut-il pas

se rappeler que l'édifice "Condominium" a été construit sans permis municipal spécifique pour cette catégorie d'habitation. Le cas Kilmarnock en est un autre au palmarès de nos autorités provinciales et municipales.

Il y a un point très important que je désire également souligner concernant ces nouvelles constructions pour personnes âgées. Elles ne doivent en aucun moment nuire aux résidents avoisinants qui n'ont pas demandé la venue de tels édifices. Ils les acceptent, mais ils exigent que leurs droits acquis doivent être respectés. Il est impératif, monsieur le conseiller, de bien comprendre que ces droits acquis depuis des générations ne se lèvent pas pour faire plaisir à ceux qui, sur papier, sont prêts à modifier l'avoir des autres et non le leur.

L'équité exige aussi que le choix des futurs occupants ait pour barème le nombre d'années de résidence dans Sillery.

Leandre Faguy
Sillery

VENTE FIN DE SAISON

Armes à feu
Munitions, nouveaux
et anciens calibres

Spécialités:

Boulons, fedalloy, vis, chaînes, cordages, tiges filetées.

Samson & Filion Ltée

Quincaillerie en gros

343, rue St-Paul, C.P. 1514

Québec, Québec (418) 692-3971

Avis aux marchands et consommateurs

1,000 paletots pour hommes

Hiver et demi-saison modèles 1960 à 1965

Surplus de manufacturier

• Trois-quarts ou longs • 100% laine

• Couleurs variées • Tailles: 34 à 46

PRIX SPECIAL \$10 ch.

200 COMPLETS pour hommes 34 à 46

Couleurs variées PRIX SPECIAL \$10 ch.

Certaines de prix spéciaux pour toute la famille.

JOS LAHOUD

LIQUIDATEUR

(gros et détail)

272, RUE ST-JOSEPH EST

522-6077

MERCI, CONCITOYENS CANADIENS

C'est grâce à votre sympathie et à votre compréhension, qu'un règlement fut possible pour les commis aux écritures du gouvernement fédéral. Il en résulte que nous sommes de retour au travail et heureux d'assurer au public le concours précieux de nos services.

Nous nous occupons du recueil et du traitement des renseignements sur:

- Les pensions et les allocations familiales
- Les allocations aux anciens combattants
- L'assurance-chômage
- Le counselling d'emploi
- Les douanes et accises
- La protection du consommateur
- L'inspection des viandes
- Le tri du courrier
- Le contrôle de la circulation aérienne et passeports

L'objectif de notre grève n'était pas d'incommoder le public, mais bien d'encourager le Conseil du Trésor à nous donner un règlement équitable. Nous avons maintenant ce règlement. Nous sommes donc de nouveau au travail pour le compte des Canadiens, au Canada et à l'étranger.

PUBLIC SERVICE ALLIANCE OF CANADA

L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Un week-end d'assauts et de cambriolages

par Lucien LATULIPPE

Assauts, coups de feu, hold-up, maisons, commerces et autos cambriolés: voilà le résumé que le sergent Tremblay et le constable Lemire, du service des relations publiques de la police de Québec, ont dressé, hier, en relevant l'activité des policiers au cours de la fin de semaine.

Dans un club de la rue Saint-Jean, un placier a voulu intervenir lorsqu'un homme a commencé à frapper sur une femme. Mal lui en prit, car c'est lui qui a encaissé des coups. Il a même été blessé au visage par un objet quelconque. L'énergumène a été arrêté et une accusation de voie de fait avec lésions a été portée contre lui.

Le même soir, un piéton déambulait sur le boulevard Masson, près du boulevard de la Capitale. Une auto s'immobilise. Deux individus en descendent et, sans aucune provocation, ils se mettent à le frapper à coups de pied et de coups de poing. Le plaignant n'a heureusement pas été gravement blessé, mais il a quand même dû être hospitalisé.

Toujours dans la même nuit, soit tôt samedi, un citoyen dort dans sa chambre, rue Saint-Paul. Il est éveillé par le bruit de verre de sa fenêtre qui vient d'être fracassée par un coup de feu. Le projectile s'est logé dans le plafond. Il a aussi touché le lustre.

L'enquête a révélé que le coup de feu a été tiré de la cour de la maison. Le plaignant s'en est tiré in-

demne et il ne comprend pas la raison de ce geste.

Automobiliste offusqué

Vers 2h dimanche, un automobiliste se présente au bar d'essence situé au 75 boulevard Saint-Cyrille ouest où l'on a instauré la politique, de nuit, de faire payer l'essence avant de faire le plein. Il paie \$2 (correct).

Lorsque la pompe marque \$2, le pompiste coupe le courant, comme il se doit. Son geste a eu le don d'offusquer l'automobiliste qui s'est dirigé vers le préposé pour le menacer avec un fusil. Aucun coup de feu n'a été tiré et, à l'arrivée des policiers, l'offusqué avait levé l'ancre.

Voleur irrité

Par ailleurs, un voleur paraissait plutôt irrité à la suite d'un hold-up raté dans une épicerie de la rue Saint-François est. Il a trébuché en voulant quitter les lieux précipitamment et il s'est retrouvé sur le dos. Il fulminait semble-t-il, en se relevant pour prendre la porte.

Cet individu et son compagnon, tous deux le visage caché sous une cagoule, s'étaient présentés à cet établissement samedi soir. Sous la menace d'une arme à feu, ils voulaient se faire remettre le contenu de la caisse que le propriétaire n'a pu faire ouvrir par suite d'une défec-

Par contre, un autre individu a raflé quelque \$300 à la pharmacie Pelletier, dans la côte du Palais. Il

était armé d'un couteau de chasse.

De plus, au cours de la fin de semaine, la police de Québec a enregistré le cambriolage de 28 maisons, de 13 commerces et d'une quinzaine d'autos.

Les voleurs ont raflé de l'argent, des bijoux, différents objets et instruments. Certains ont même pris une chaise roulante.

A Charlesbourg

De son côté, la police de Char-

lesbourg poursuit son enquête sur le vol qualifié qui a eu lieu dans une maison de la rue des Citelles, jeudi soir dernier.

Deux jeunes gens non masqués ont menacé une femme avec un couteau. Pour être plus à l'aise pour fouiller, ils l'ont même ligotée. Ils ont raflé des bijoux et de l'argent.

La plaignante a pu donner une certaine description de ses agresseurs qui n'avaient pas été retracés, hier soir.

Le corps policier de cette ville a

de plus enregistré le cambriolage de huit maisons au cours de la fin de semaine. Comme d'habitude, des bijoux et de l'argent ont été dérobés.

A Beauport

La police de Beauport a également des problèmes avec des jeunes, non seulement avec les siens, mais aussi avec certains venant aussi loin que Hauterive.

Trois jeunes ont été surpris à voler dans une maison, samedi. En

faisant enquête, les policiers ont appris que deux étaient de Hauterive, sur la Côte-Nord, et qu'ils étaient de passage chez un ami de Beauport. Les suspects seraient les auteurs du cambriolage de trois maisons.

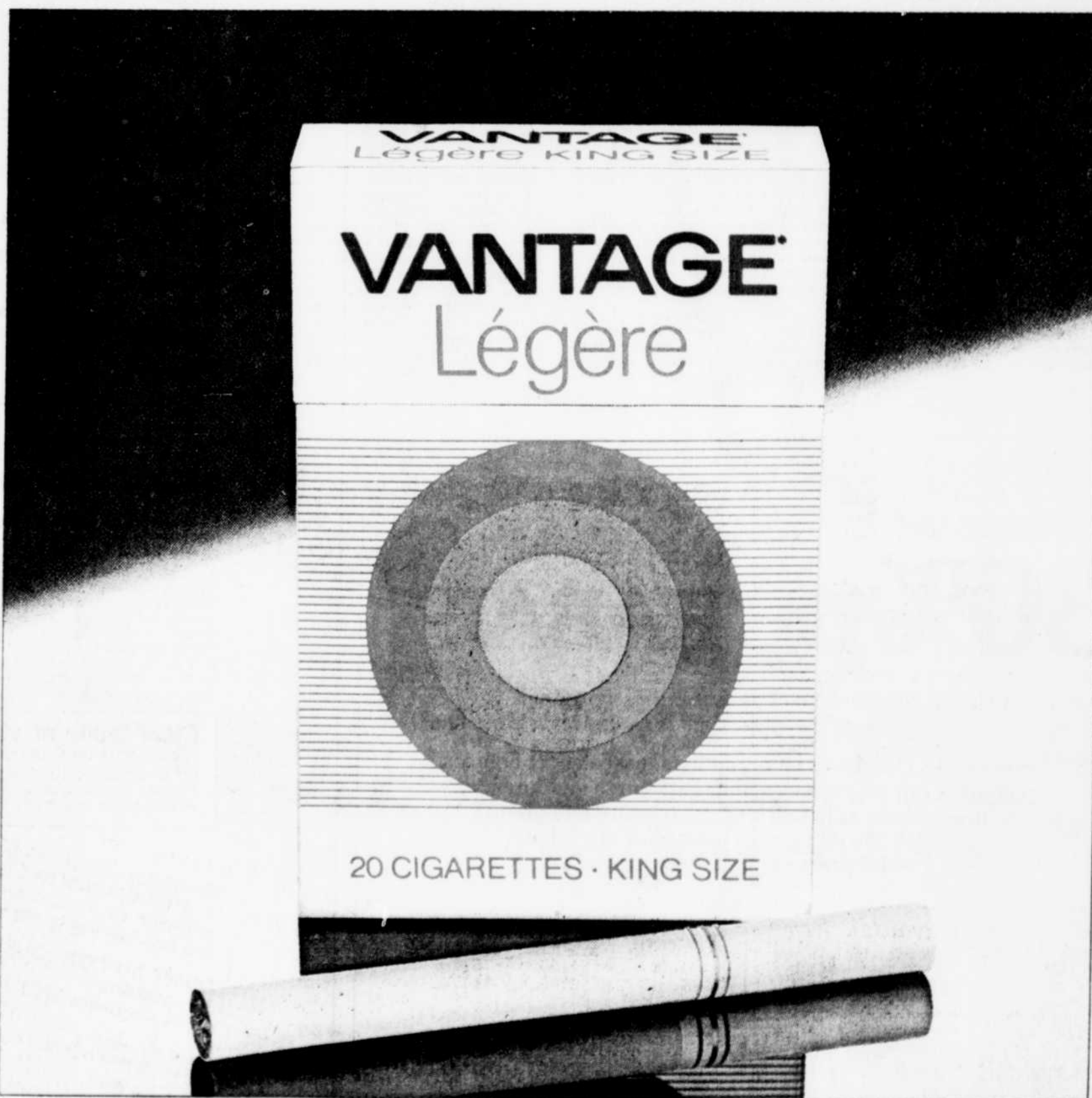
Trois autres jeunes gens de Beauport ont été interceptés à Loretteville avec une auto qu'ils venaient de voler à Beauport et qu'ils avaient l'intention de démolir ou de faire disparaître. Ils auraient agi par vengeance contre le propriétaire de l'auto.

EN PRIMEUR:

NOUVELLE

VANTAGE LÉGÈRE

ET LÉGÈRE MENTHOL.



LA NOUVELLE DOUCEUR.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler "Goudron" 5 mg, nicotine 0.4 mg

Dans votre intérêt

Le Montréal Trust répond à vos questions.

"Ya-t-il lieu de planifier sa succession?"

"A mon avis, faire un testament est chose facile. Il s'agit en somme d'une simple énumération de biens avec quelques précisions quant à la façon d'en disposer. Alors pourquoi entend-on si souvent parler de planification?"

On peut répondre à cette question par une autre question: "Est-ce qu'il vous a été facile de vous bâtir un patrimoine?" Comme la plupart des gens, vous allez sans doute répondre non. D'ordinaire, à différents moments de leur existence, les gens croient bon d'avoir recours à des spécialistes, que ce soit en fiscalité, en placements, en gestion immobilière, en assurances, etc.

Or, ce besoin de compétence professionnelle se fait sentir encore davantage lorsque la personne n'est plus là pour gérer la disposition de ses biens. C'est pourquoi il est important de confier dès maintenant à des spécialistes, tels que des administrateurs fiduciaires, la planification de vos affaires financières.

Cette planification a pour but de vous démontrer ce que vos biens peuvent rapporter de votre vivant et ce qu'ils peuvent rapporter à votre famille après votre décès.

"Si je planifie ma succession, est-ce que je peux épargner de l'argent dès maintenant?"

C'est fort possible. Au Montréal Trust, nous dressons d'abord la liste de vos biens: assurance-vie, biens immobiliers, valeurs mobilières (nous pouvons même, s'il y a lieu, évaluer votre entreprise). Une fois que nous aurons établi la valeur de votre succession, nous serons en mesure de vous dire quelles pourraient en être les charges fiscales; nous pourrions également vous signaler les dispositions à prendre pour diminuer ces charges, tant maintenant qu'au moment de votre décès. Il arrive souvent que cette planification fasse découvrir des moyens de réaliser des épargnes appréciables.

"Et mon testament, qui le rédigera?"

Lorsque vos objectifs successoraux auront été établis, les spécialistes du Montréal Trust pourront vous aider à déterminer la meilleure formule de partage de vos biens, sous réserve, il va sans dire, du concours de l'avocat ou du notaire que vous chargerez de rédiger votre testament.

Si vous avez des questions à poser, écrivez-nous, appelez-nous ou venez nous voir à l'adresse ci-dessous.

475, rue St-Amable
Québec, Québec
G1R 5E4
529-8841



Montréal Trust
Où nous, vos intérêts sont bien servis



Saint-Paul de Montmagny: mort gelé en forêt

L'enquête a confirmé que Marc Mercier, âgé de 18 ans, de Saint-Paul de Montmagny, était mort gelé. Rapporté disparu au cours d'une partie de chasse, samedi, l'adolescent a été trouvé sans vie environ 12 heures plus tard.

Accompagnant son père sur la terre familiale du rang Taché ouest, le jeune Mercier a décidé de se rendre chasser dans une érablière que son père possède dans le 1er rang ouest et il devait rentrer souper, samedi.

La famille Mercier et des concitoyens ont effectué des recherches toute la nuit. C'est vers 4h30, dimanche, que le

jeune chasseur a été découvert non loin d'un étang. On croit qu'il était épuisé et qu'il s'est endormi.

Les chercheurs ont constaté que les vêtements du jeune homme étaient glacés. D'ailleurs en suivant ses traces, ils ont réalisé que le jeune Mercier, pris de panique, sans doute, n'avait cessé de tourner en rond et qu'il avait traversé à plusieurs reprises un ruisseau gonflé par une digue de castor.

L'agent R. Lachance, du poste de la Sûreté du Québec à Montmagny, a d'ailleurs constaté que le jeune Mercier était vêtu plu-

tôt légèrement pour une telle expédition dans le bois à ce temps-ci de l'année. Il a neigeé une partie de la journée et le thermomètre est descendu sous zéro, le soir.

Le Dr Bernard Couillard, coroner du comté de Montmagny, a ouvert son enquête hier et il l'a ajournée en attendant que l'enquête policière soit complétée.

Perdu durant plusieurs heures dans une forêt, un sexagénaire a su vaincre les rigueurs du froid de la nuit dernière et est sorti du bois de bonne heure, ce matin, sain et sauf.

Ce citoyen de Saint-Hubert de Rivière-du-Loup était rapporté disparu, hier soir, dans la région boisée de Saint-Pierre-Lamy, soit à une vingtaine de kilomètres de son domicile. Les recherches entreprises dès hier soir devaient être intensifiées, ce matin, si M. Horace Rioux, âgé de 63 ans, manquait toujours à l'appel.

Du renfort a été demandé par le sergent Roy, du poste de Rivière-du-Loup. Des agents de l'équipe d'urgence doivent se rendre sur place et l'hélicoptère doit être de la partie si le temps s'y prête.

M. Rioux est un habitué de la forêt. Il avait donné rendez-vous à son fils qui, ne le voyant pas arriver à la tombée de la nuit, a lui-même entrepris des recherches et lancé l'alerte par la suite. Il y a assez de neige dans ce secteur pour que des motoneiges puissent participer aux recherches.

D'autre part, la police de Rivière-du-Loup révisait hier, que l'homme de 32 ans, trouvé mort à son domicile, dimanche, était un cas de suicide et que le coroner s'en tenait à un cas de recherches.

demandez
votre

P'TIT CACHOTTIER

2 grands prix de 500 \$

attribution le 24 décembre 1980 par tirage au sort

plus de 550 prix d'une valeur totale dépassant 14 000 \$

20 billets de 50 \$, 350 de 20 \$ plus de 180 prix en marchandises

Règlements de participation:

- 1 — Pour participer au tirage des 2 grands prix, la personne doit inscrire ses nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation ou sur une simple feuille de papier et déposer le coupon ou la feuille dans l'une des boîtes du Mail St-Roch.
- 2 — Le concours débute le 12 novembre pour se terminer le 24 décembre 1980 à 17 heures.
- 3 — L'attribution de chaque prix gagné instantanément pourra se faire chez les marchands ou à la Corporation du Mail St-Roch selon le cas. L'attribution des 2 grands prix de 500 \$ aura lieu le 24 décembre 1980 à 15 heures par tirage au sort parmi toutes les formules admissibles reçues; la liste des gagnants sera pu-

blée dans le journal Le Soleil du 10 février 1981.

4 — Une personne peut participer au concours autant de fois qu'elle le désire.

5 — Pour se mériter un prix, la personne dont le nom apparaît sur la formule de participation tirée au sort doit répondre à une question faisant appel à ses connaissances.

6 — Le concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec à l'exception des employés du bureau de la Corporation du Mail St-Roch et de l'agence Verret Publicité Inc. ainsi que des membres de leur famille résidant sous le même toit.

7 — Le prix en marchandise gagné doit être accepté comme tel et ne peut être échangé pour une somme d'argent.

8 — Une personne qui se mérité un prix doit consentir, si requis, à ce que son nom soit utilisé à des fins pu-

blicitaires relatives à ce concours.

9 — Les droits exigibles quant au concours, conformément à la loi sur les loteries, courses et concours publicitaires et les appareils d'amusement ont été payés.

10 — Un litige quant à la conduite et à l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

11 — Les prix en marchandise devront être réclamés chez les marchands; quant aux prix en argent, en faire la réclamation avant le 23 janvier 1981 à la Corporation du Mail St-Roch, 771 St-Joseph est, Québec G1K 3J2. Téléphone: 522-4787.

12 — Tous les prix non réclamés seront tirés au sort le 3 février 1981, autant de prix, autant de gagnants.

13 — Les gagnants seront avisés des démarches à faire pour que leur prix leur soit remis.

C'est facile et vite fait de se rendre au Mail St-Roch

Par autobus de tous les coins du Québec-Métro, un parcours s'y rend. En automobile, 10 stationnements sont à votre disposition. 2 heures de stationnement gratuit, avec tout achat minimum ou transaction auprès des établissements participants.

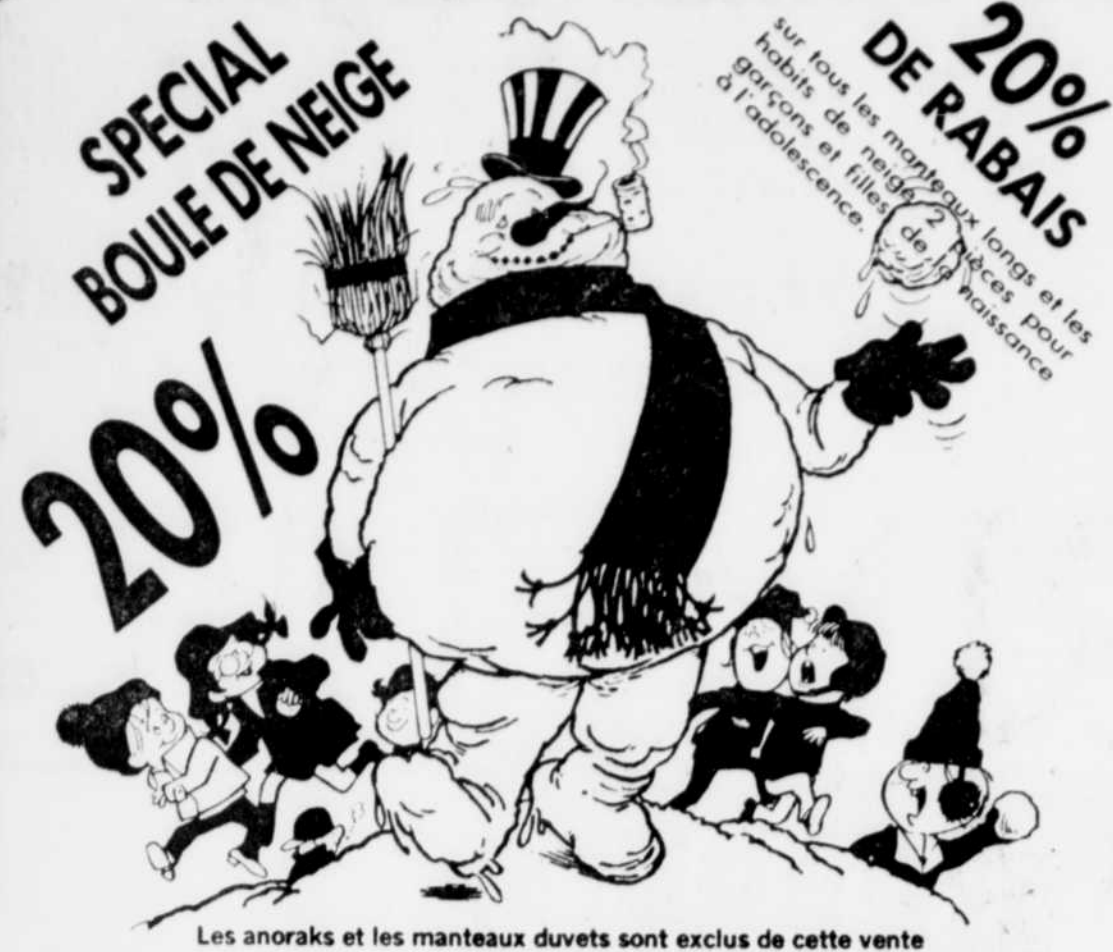
demandez votre coupon
le P'TIT CACHOTTIER à chaque achat
minimum ou transaction auprès
des établissements participants

DURÉE DU CONCOURS:
12 novembre
au 24 décembre 1980

la liste des gagnants
sera publiée dans le journal
Le Soleil
du 10 février 1981



mail st-roch



SPECIAL
BOULE DE NEIGE

20%
DE RABAIS

sur tous les manteaux longs et les
habits de neige de la naissance
à l'adolescence.

20%

Les anoraks et les manteaux duvets sont exclus de cette vente

Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants "de la naissance à l'adolescence"



EN
VIGUEUR
JUSQU'AU
15
NOVEMBRE
INCLUS

Centre d'Achats Place Ste-Foy - 653-9363

SOLDE de torsades d'or 18 ct.

30% DE RABAIS!

Voici de l'or jaune 18 ct dans toute sa splendeur!...
magnifiquement travaillé et possédant la rutilance de la qualité.

Ces torsades classiques en or, colliers, bracelets et boucles d'oreilles, ont été réalisées pour Birks près de Florence, en Italie. Notre acheteur s'en est procuré une grande quantité afin de pouvoir vous offrir ces bijoux à des prix vraiment avantageux.

COLLIERS

À GAUCHE	Nos prix courants	EN SOLDE	À DROITE	Nos prix courants	EN SOLDE
40 cm	\$600.	\$420.	40 cm	\$1100.	\$770.
75 cm	\$1100.	\$770.	75 cm	\$2100.	\$1470.

BRACELETS

À GAUCHE	\$290.	\$203.	À DROITE	\$575.	\$402.50
			Boucles d'oreilles	\$225.	\$157.50

(40 cm = 15 1/4" • 60 cm = 23 1/4" • 75 cm = 29 1/2")

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

16, de la Fabrique
692-3822

PLACE QUEBEC
529-0231

PLACE STE-FOY
653-4035

PLACE FLEUR DE LYS
529-0303

PLACE DU ROYAUME
Chicoutimi

BIRKS
JOAILLIERS



La neige?

Ce n'est pas le charme que donne la tranquille chute de neige sur la ville qui dérange cette jeune fille dans la lecture de son journal. — LE SOLEIL

Pyromanes arrêtés à Beauport

par Lucien LATULIPPE

Un groupe de jeunes de Beauport, qui avaient comme hobby de mettre le feu, ont été pris en flagrant délit, hier soir. L'un aurait 18 ans et les autres sont des mineurs.

Le délit d'hier soir

s'est déroulé au 2475 rue Evangéline. Le feu a été allumé dans des contenants à rebuts placés à l'intérieur de cette maison de rapport.

Heureusement, l'incendie a pu être maîtrisé rapidement. Les dommages sont estimés à \$500.

Selon l'enquête menée par les détectives Gilles Simard et Richard Tremblay, ces mêmes jeunes auraient mis le feu à plusieurs endroits depuis vendredi dernier et, dans chaque cas, ils ont agi de la même façon.

Bien que les dommages soient mineurs, les gens qui occupent les maisons ainsi visées sont inquiets et, pour cause. Mais la police espère que l'arrestation de ces jeunes suspects mettra un terme à leur inquiétude et à ce passe-temps dangereux.

A Québec

Des cendres chaudes déposées dans une boîte en carton seraient à l'origine de l'incendie qui a endommagé une maison de trois étages, située au 372, 13e Rue, à Québec. C'est ce qu'a établi l'enquête menée par André Savard, du Commissariat des in-

cendies de Québec.

Les pompiers ont été alertés, dimanche après-midi. Ils ont constaté que le feu provenait de la chambre à fournaise, au sous-sol, et ils ont pu le maîtriser assez rapidement. Le chef de district P. Lirette di-

rigeait les opérations.

Les cendres en question avaient été déposées à cet endroit à l'insu du propriétaire, M. Yvan Galland, qui habite le rez-de-chaussée et qui a dû trouver à se loger ailleurs, temporairement. Les locataires des étages su-

périeurs n'ont pas été délogés.

Les dommages ont été estimés à \$15.000, dont \$10.000 sur le bâtiment. La fumée s'est infiltrée partout et il y a eu accumulation d'eau au sous-sol. "La chaudière flottait", précise-t-on.

Hold-up à Val-d'Or

VAL D'OR (PC) — Deux hommes et deux femmes ont été arrêtés hier à Val-d'Or à la suite d'un vol à main armée de \$12.000 commis dans un magasin de la société Canadian Tire et de la sequestration du gérant du magasin et de sa famille.

Tôt hier matin, trois individus ont réussi à pénétrer dans la maison de M. France Champagne, en brandissant cinq bâtons de dynamite.

Ils ont menacé M. Champagne, sa femme et ses deux enfants, forçant le gérant à les accompagner au magasin, où ils ont pu s'emparer des \$12.000 que contenait le coffre-fort.

Après avoir ligoté et baillonné M. Cham-

pagne, ils ont pris la fuite en automobile.

Le troisième suspect, qui était demeuré chez les Champagne pour surveiller la mère et les enfants, a également pris la fuite.

Les bandits ont été appréhendés lorsque l'un d'eux a été repéré dans le centre-ville par la police et a permis aux agents de retracer les trois autres.

Des voleurs blessent deux policiers

MONTREAL (PC) — La police a déclenché hier une chasse à l'homme à travers la métropole dans l'espoir de retrouver l'individu qui a blessé deux policiers après avoir commis un hold-up dans une succursale du Trust Le Permanent à Westmount.

a été blessé à la hanche lorsqu'il s'est porté au secours de l'autre policier.

Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital mais leur vie n'est pas en danger.

Après avoir fait feu sur les deux policiers, le bandit s'est emparé d'un taxi pour rouler en direction du centre-ville.

Il a ensuite pris la fuite à bord d'un second taxi avec le produit du vol, \$4.400.

Dans le premier véhicule, les policiers ont découvert un revolver de calibre .38 et des traces de sang.

norman

Participez au concours "Diamants"

WonderBra®



Gagnez \$25,000 en bijoux à diamants.

Participez au concours "Diamants" de Wonderbra. Dici et Dici Nova.

Premier prix — une collection de bijoux à diamants d'une valeur de \$25.000*. Ces bijoux sont conçus pour la personne gagnante par le joaillier Eugene Tuchel.

Deuxième prix — 10 paires de dormeuses à diamants de Tuchel. Ces boucles d'oreilles ont une valeur au détail d'environ \$2.000 la paire.

Troisième prix — 1.000 microsilons "Diamond Collection", conçus spécialement pour le concours.

Vous trouverez les détails du concours et les formules de participation partout où l'on vend les Wonderbra. Dici et Dici Nova.

Participez dès maintenant et aussi souvent que vous le voudrez. C'est un bijou de concours.

*Les bijoux à gagner ne sont pas nécessairement identiques aux bijoux illustrés.

Dici® DiciNova®

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

Venez comparer nos prix avant d'acheter

ROTIN

2000 ITEMS ET PLUS... EN MAGASIN

MEUBLES MARCEAU

110, ST-PAUL QUÉ./CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER
692-0317 651-5454



Charles of the Ritz

Présente

Les Prescrisoins pour la peau

Comment est votre peau? Est-elle aujourd'hui ce qu'elle était hier? Réagit-elle lorsqu'il fait froid? Ou chaud? Est-elle simplement en train de changer?

"Les Prescrisoins de Charles of the Ritz". Une façon tout à fait nouvelle de prendre soin de votre peau. Au moyen de produits conçus pour: préparer la peau, équilibrer la peau, corriger la peau.

INVITATION

Mme Claudette Légaré, représentante de la maison Charles of the Ritz, sera à notre comptoir de cosmétiques de Place Laurier du 12 au 15 novembre.

Votre BONI
Charles of the Ritz

Obtenez gratuitement avec tout achat de \$10,00 de produits Ritz la collection suivante comprenant:

- * lotion Hydratante Revenescence 30 ml
- * mini savon spécial douceur
- * crème éqi
- * crème équilibrante 15 ml
- * parfum léger Ritz 3 ml
- * tonique actif sans alcool 30 ml

Cette offre est valide durant la promotion ou jusqu'à épuisement des stocks.

Cette offre est valide durant les jours de promotion, soit du 10 au 22 novembre 1980 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Cette offre est également disponible chez "brunet" au Mail St-Roch.

PLACE LAURIER
656-1712

brunet



**pierre
champagne**

de 9h. à 11h. le matin
Téléphone: 647-3434

Le vin est en vente dans les brasseries

Peut-être ne vous en étiez-vous pas encore aperçu mais sachez que le vin est arrivé dans les brasseries depuis déjà une dizaine de jours. Il fallait qu'un groupe de journalistes se rendent à Montmagny, à la brasserie "La Braou-le" (quelle poésie dans le nom) pour s'en rendre compte.

La "permission" ne devait venir qu'au 1er janvier. Elle est arrivée le 1er novembre. "La Braou-le" de Montmagny est une de ces grandes brasseries où la carte est de beaucoup supérieure à celle que l'on retrouve dans bien des restaurants. Mais lorsque l'on n'aime pas manger un filet mignon, une brochette ou des pattes de crabes avec de la bière on préfère aller manger au restaurant, même si cela coûte un peu plus cher. Au diable la bière et la brasserie!

C'est la raison pour laquelle je n'ai su que 10 jours après l'arrivée du vin dans les brasseries. Et encore a-t-il fallu que l'on me force le bras pour me faire connaître la "surprise".

L'idée est excellente pour les propriétaires de brasseries. Du jour au lendemain ils deviennent propriétaires d'un restaurant licencié.

Je me demande cependant comment les restaurateurs prendront la chose. Les meilleurs vont survivre, c'est indéniable, mais il y en a plusieurs qui vont "crever", ça aussi c'est indéniable.

Comme disait l'autre: "On a plus les tavernes qu'on avait. D'abord les femmes, ensuite le vin... euh".

Des cerfs en grande quantité



Des chasseurs très contents.

Cinq Québécois de Limoilou sont revenus, récemment, d'un voyage de chasse assez extraordinaire en Pennsylvanie, plus précisément à Caudersport, où, d'après eux, les cerfs sont aussi nombreux que les chiens dans la ville de Québec.

Caudersport est une petite ville située à environ 600 milles de Québec et à 170 milles de Syracuse. On peut facilement s'y rendre en automobile ou en camion. Le permis de chasse, pour un étranger, demande un investissement de \$62.70 et tous les hôteliers de la région offrent des prix spéciaux aux chasseurs qui peuvent se loger pour une vingtaine de dollars dans des motels qui ont le nez dans les troupeaux. C'est donc beaucoup moins dispendieux qu'un voyage de chasse dans l'île d'Anticosti.

Pierre Pascal, Warrens Fortin, Jacques Boivin, Armand Giguère et Robert Chabot, tous de Limoilou, ont abattu quatre chevreuils (cerfs de Virginie) en cinq jours de chasse. Ils chassaient à l'arc pour profiter de l'avant-saison, en octobre. La chasse à la carabine débute en décembre mais vous ne pouvez pas abattre les femelles comme c'est le cas, dans ce pays-là, pour la chasse à l'arc.

Lorsqu'il est venu nous rencontrer, au SOLEIL, le groupe voulait surtout souligner quelque chose. En Pennsylvanie les chevreuils sont presque aussi nombreux que dans l'île d'Anticosti et il n'est pas nécessaire d'être millionnaire pour faire le voyage. Quand le MTCP aura compris cela, un grand pas aura été fait pour les amateurs de chasse.



LA NOUVELLE TERCEL 4 PORTES DE TOYOTA. UN FEU ROULANT DE SUCCÈS.

Dès son lancement, la Tercel a connu un succès fou-droyant. Ce n'est pas surprenant. Une traction avant, sportive, spacieuse, élégante et peu coûteuse. Elle a enflammé tous les cœurs.

Et cette année, on ajoute une nouvelle séductrice: la sedan 4 portes. Grâce à sa traction avant et à sa puissante boîte manuelle 4 vitesses, la Tercel se moque des pires conditions routières.

En équipement standard, on retrouve des freins à disque

assistés à l'avant et des pneus à carcasse radiale ceinturée d'acier. À l'intérieur, il y a amplement d'espace pour que toute la famille prenne place en

tout confort.

À tout cela, ajoutez un moteur 1.5 litre et vous obtenez une voiture que sort vraiment de l'ordinaire.

La Tercel, version sedan (2 ou 4 portes) et Liftback. Allez en faire l'essai.

Vous serez tout feu tout flamme pour les Tercel 1981.

TOYOTA

La Toyota Tercel 1981. Consommation d'essence en litres par 100 km.

Ville	Route	Relative	Relative
7.2	5.0	5.8*	49* m/g.

Approximations

*5.8 litres par 100 km équivaut approximativement à 49 m/g. Les chiffres proviennent d'essais en laboratoire, selon les méthodes de Transport Canada, de la Toyota Tercel SP 1981 munie d'une boîte manuelle 4 vitesses. La véritable consommation d'essence peut varier. En hiver, surtout en ville, elle sera sensiblement plus grande. Consultez le Guide 1981 de Transport Canada pour plus de détails.

Consultez les Pages Jaunes pour trouver le concessionnaire Toyota le plus près de chez vous.

Trop d'élèves

Récemment, j'annonçais que le Garage coopératif de Québec offrait deux séries de cours de trois lundis, la première s'intitulant "Initiation à l'automobile" et la seconde "Initiation à l'auto-éparation".

La réponse ne devait pas se faire attendre. Des centaines d'appels ont déferlé au numéro de téléphone publié avec le résultat que les cours étaient complets dans le quart d'heure qui a suivi. Il y a donc plus de gens déçus que de gens heureux puisque le garage coopératif ne s'attendait pas à une telle demande et que, pour tout dire, la direction a été prise

"les culottes baissées".

Cette même direction a toutefois le ferme propos de satisfaire tout le monde et d'autres cours seront mis sur pied après les Fêtes. S'ils vous intéressent, ces cours, ne téléphonez surtout pas au garage coopératif mais écrivez votre intention à la direction de ce garage. On vous inscrira pour la prochaine session. Encore une fois, ça vaut la peine puisque les cours demandent un investissement de \$15 et que des garages exigent \$30 l'heure pour le travail d'un mécanicien.

L'adresse: Garage Coop, 2369 boul. Hamel, Québec, G1P 2H9.

Des chalets qui sont très demandés

Chers lecteurs (hommes)

Cela vous intéresserait sans doute de passer une fin de semaine dans un chalet, dans le parc des Laurentides ou dans la réserve de Portneuf, avec une compagne affriolante, une paire de raquettes, pas de téléphone, et deux bouteilles de champagne bien frappé? Alors voici...

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a décidé de faire sa part dans ce "week-end" de rêve en vous offrant... le chalet. A vous de vous trouver maintenant une femme affriolante, les raquettes et le champagne.

Le MLCP informe en effet les "raquetteurs" et les skieurs que les réservations annulées pour les séjours en chalets, dans le parc

des Laurentides, de même que dans les réserves de Portneuf et de Saint-Maurice, seront offertes au public à compter de lundi prochain (le 17 novembre) à 09h00.

Pour réserver, téléphonez, sans frais, au service des renseignements de ce ministère à 643-5349, si vous demeurez dans la région de Québec, ou à 1-800-462-5349 si vous n'habitez pas dans la région immédiate de Québec.

Là encore les appels seront nombreux, plus nombreux que les chanceux; mais les malchanceux (ceux qui n'auront pas de chalet pour les fins de semaines) peuvent prendre note qu'il reste un excellent choix de séjours, en semaine, dans ces mêmes parcs et réserves.

Un "anti" catalogue

Le centre d'information de l'Association des consommateurs du Québec, sis au 804 côte d'Abraham, a commencé à distribuer ce que j'appellerais volontiers son "anti-catalogue". Il s'agit de la brochure dans laquelle on analyse et l'on cote les nouveaux jouets qui ont été lancés sur le marché, cette année.

C'est dans cette brochure que vous apprendrez, par exemple, que le jouet le plus stupide de l'année est "la main de l'incroyable Hulk". Il s'agit d'une main en plastique vert, pré-

hensile, fichée au bout d'un bras de même couleur et du même matériau. En actionnant une poignée, la main se ferme ou s'ouvre. Le cadeau idéal à offrir à un vieux malcommode aux mains longues mais il n'y a rien là pour un enfant.

Le catalogue en question se vend \$3 mais il vous renseignera efficacement sur les jouets à ne pas acheter.

P.S.: Si vous voulez me faire un cadeau, achetez-moi une main de l'incroyable Hulk; c'est ma voisine d'en face qui va être surprise.

Mon carnet mondain

Familles monoparentales

Nouveaux sentiers familles monoparentales invite toute personne en situation de séparation ou de divorce et les parents célibataires à une réunion de groupe, demain, à 20h, au 435 rue Roi. Me Anne Turgeon, notaire, renseignera alors les personnes présentes sur les contrats de mariage.

A ne pas manquer

Si vous n'avez rien à faire, demain soir, vers les 20h, rendez-vous donc sur la place d'Armes. Et si vous y allez surtout habillez-

vous chaudement. Une surprise vous y attend. Mieux encore, apportez vos skis. Vous verrez pour quoi. Quand vous cesserez de vous amuser à l'extérieur vous pourrez ensuite vous présenter à l'Oiseau de nuit (l'ancien Old Homestead) où l'on vous présentera un défilé de mode ski et après-ski.

La Loire

M. Jean-Paul Mauranges, germaniste, professeur à l'université Laval, présentera, demain soir, à 20h30, en la salle Marquette du collège des Jésuites, une conférence intitulée "Pays de Loire ou certaine harmonie de France".

Tamponnement, dans le brouillard, de 29 autos

EDMONTON (PC) — Le tamponnement en chaîne de 29 voitures et de quatre camions, hier matin, a fait un mort et 16 blessés sur la route 16, à huit kilomètres à l'ouest d'Edmonton.

La police a attribué l'accident à un épais brouillard et à une chaussée rendue glissante par une pluie verglaçante.

Un témoin, M. Don McCallum, a raconté que, malgré ces conditions déplorable, les automobilistes roulaient à 60 milles à l'heure avant d'aller donner dans l'amoncellement de véhicules.

"On ne voyait pas à 50 pieds, a signalé M. McCallum. On aurait pu croire que tous ces gens voulaient se suicider."

Le témoin a dit qu'il y avait des voitures dans les fossés et que certaines étaient en feu.

Les blessés, étendus un peu partout, attendaient les ambulances.

Procès en février

(D'après PC) — Cinq fonctionnaires arrêtés sur une ligne de piquetage le printemps dernier ont enregistré un plaidoyer de non-culpabilité aux accusations d'assaut et d'obstruction à un agent de police.

AVIS PUBLIC

Prenez avis que "LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA Foudre ET LE VENT DE LA PAROISSE DE St-Marie de Sayabec et de St-Jacques le Majeur", corps légalement constitués, ayant leur siège social dans le comté de Matapédia, et "LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA Foudre ET LE VENT DE LA PAROISSE DE St-Alexis de Matapédia", corps légalement constitués, ayant son siège social dans le comté de Bonaventure, ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie, sous la raison sociale de "SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES COMTES DE BONAVENTURE ET DE MATAPÉDIA", conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70).

Les trois (3) compagnies d'assurance mutuelles ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopération et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Causapscal, le 16 octobre 1980.

Les secrétaires
Jean-Guy Beaulieu
Philippe Plante
Félix Gallant

Les cinq membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, ont été arrêtés le 30 avril au plus fort de leur conflit avec le gouvernement.

Le syndicat avait d'abord dit qu'il ne signerait pas l'entente enfin intervenue si les accusations contre les cinq fonctionnaires n'étaient pas retirées. Les 8,000 membres ont finalement accepté le contrat mais en soulignant qu'à leur avis, les incidents étaient de la provocation policière.

Le procès doit débiter le 12 février.

\$2,000 d'amende et un jour de prison

HULL (d'après PC) — Un dirigeant de la Commission de transport régionale de l'Outaouais a été condamné hier à \$2,000 d'amende et à un jour de prison, mais pourra conserver son emploi, après avoir

avoué sa culpabilité à des accusations d'avoir fait usage de faux documents.

M. Médard Larente était l'un des quatre responsables du service d'autobus dans la région de Hull qui ont été arrêtés le printemps dernier à la suite de la disparition d'une somme de \$30,000 des coffres de la commission.

MM. Pierre Caron et Normand Racicot, respectivement ancien président et trésorier, et Rhéal Renaud, un contremaître, comparaîtront en cour en mars pour leur enquête préliminaire.

Maire condamné

SHERBROOKE (PC) — L'ex-maire d'East Angus, près de Sherbrooke, Alphonse Godbout, a été condamné hier à une amende de \$5,000 ou six mois d'emprisonnement pour abus de pouvoir et corruption dans la conduite des affaires municipales.

Godbout avait été reconnu coupable en août dernier sous ces chefs

d'accusations.

L'ex-maire a été trouvé coupable d'avoir accepté entre 1972 et 1974 une somme de \$11,700 de l'urbaniste Roger Gagnon qui avait obtenu des contrats d'une valeur de \$125,000 de la municipalité d'East Angus.

Accusés de fraudes

TORONTO (PC) — A la suite de la saisie de marchandises évaluées à \$250,000 dans des magasins et des entrepôts de Montréal, deux hommes d'affaires montréalais ont été accusés de complot en vue de commettre des fraudes.

Paul Kovacs, 42 ans, Bela Klein, 49 ans, ont comparu devant un tribunal de Toronto, hier, et ils ont été écroués jusqu'à leur nouvelle comparution, le 17 novembre.

La sûreté provinciale a indiqué que la marchandise volée avait été commandée et payée avec de faux chèques visés à des grossistes de Toronto, Burlington, Peterborough, Brighton et Mississauga.



SESSION JANVIER 81 ADMISSION

Programme de techniques de secrétariat 1^{re} SESSION

- COURS MENANT AU DIPLOME D'ETUDES COLLEGIALES (DEC)
- ATTESTATION D'ETUDES COLLEGIALES POSTSCOLAIRES (AEC)
- PROGRAMME INTENSIF OU REGULIER
- AMENAGEMENT DU PROGRAMME SELON LA FORMATION ANTERIEURE

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC, G1R 1A2
POUR L'INSCRIPTION, DEMANDEZ LE SERVICE D'ADMISSION

522-3906

Date limite d'inscription: 8 décembre 1980

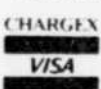
25%
de
réduction
sur lot de
robes,
jupes,
blouses.

• Toute vente finale.

**madeleine
labrecque**

Tailles: 8 à 18 ans

2900, chemin St-Louis (Place St-Louis de France)
Ste-Foy - 651-3751



Robe
illustrée non
disponible

Ravissante Collection "RICHELIEU"

Une collection superbe réunissant de jolies perles d'eau douce, perles satinées montées en torsade ou combinées avec le jade, l'oeil de tigre, le lapis et l'améthyste. Elles sont magnifiques et pleines d'imagination!... Vous les aimerez sûrement. Longueur de 15 et 30 pouces. Prix avantageux: 13.50 et 32.50 pour les colliers et 6.00 et 10.00 pour les boucles d'oreilles.

GRATUIT!



Jolie pochette Gratuite avec l'achat de n'importe quelle perle de la Collection "RICHELIEU"



laliberté

MAIL ST-ROCH

VOICI LA NOUVELLE du MAURIER LÉGÈRE

Le goût riche et distinctif de du Maurier



Régulier et King Size

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Format King Size: "goudron" 11 mg, nicotine 1.0 mg. Régulier: "goudron" 9 mg, nicotine 0.9 mg.

Rapatriment: Londres agirait plus tôt que prévu

(D'après PC) — Les deux premiers mois de 1981 sont la nouvelle date limite que s'est donnée le Parlement britannique pour approuver le rapatriement de la constitution, a déclaré hier à Londres le ministre des Affaires extérieures Mark MacGuigan. C'est ce qu'il a appris au cours d'un entretien avec le leader parlementaire du gouvernement bri-

tannique, Norman St. John-Stevan.

M. St. John-Stevan aimerait certainement que le gouvernement traite cette affaire en janvier, d'expliquer M. MacGuigan, parce qu'il croit que la session des Communes sera trop chargée à partir du mois de mars.

Le ministre canadien a ajouté qu'il est très probable que le débat

constitutionnel soit terminé au Canada à cette date et que la requête formelle ait été adressée à Londres.

Une limite

Par ailleurs, un porte-parole du comité britannique chargé d'étudier le projet de rapatriement de la constitution canadienne a indiqué qu'il est possible que les discussions soient limitées aux questions juridiques.

La première des quatre réunions de ce comité aura lieu demain et les membres décideront si les provinces canadiennes et d'autres groupes, comme les autochtones, pourront faire valoir leur position.

A l'ONU

Les leaders indiens ont annoncé leur intention de réclamer des Nations-Unies qu'elles déclarent la Grande-Bretagne responsable de leur bien-être, ce qui pourrait faire accepter aux députés britanniques

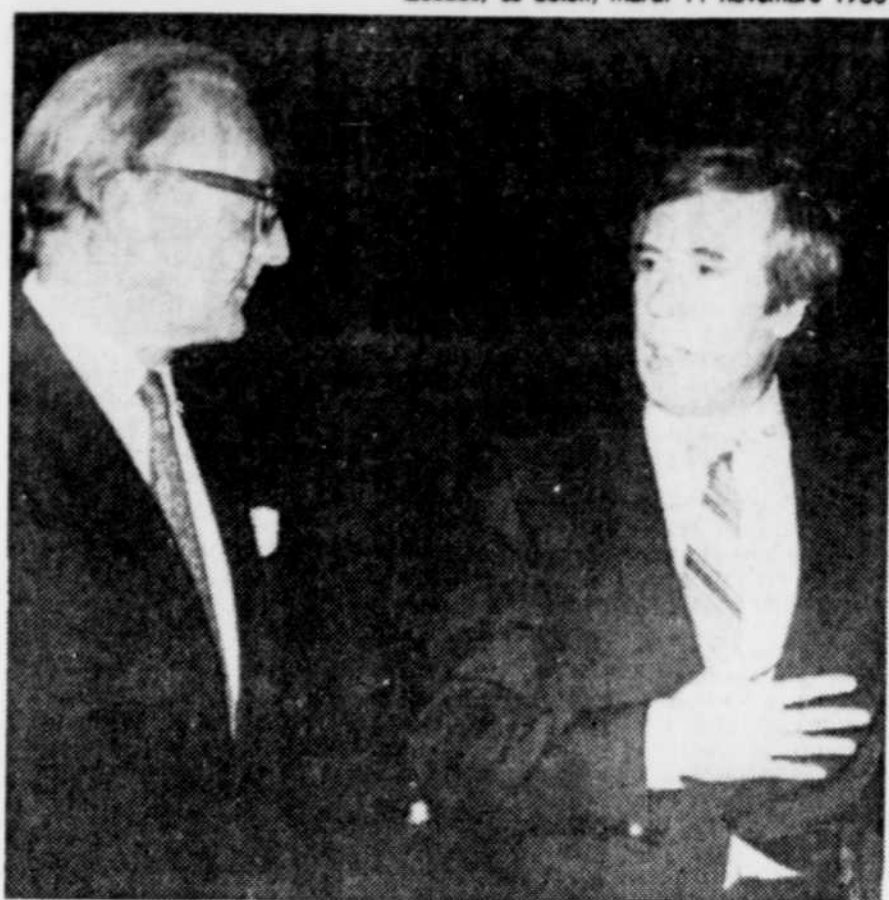
leur "responsabilité coloniale résiduelle" et les inciter à ajouter une clause des droits des autochtones dans la constitution, avant de la rapatrier.

Des centaines d'Indiens se rendront d'ailleurs à New York du 6 au 10 décembre, pour manifester contre le refus du premier ministre Trudeau de garantir les droits des autochtones dans la constitution.

Avant d'aller à New York, les Indiens se rendront à Ottawa pour une manifestation à laquelle 5.000 d'entre eux sont attendus, en provenance de toutes les régions du pays.

La position de M. Trudeau est que sa charte des droits de la personne protège les droits des autochtones en général et qu'on pourra être plus précis en négociant avec les premiers ministres provinciaux après le rapatriement de l'AANB.

Les autochtones rétorquent que leurs droits proviennent des traités signés avec la Couronne britannique, avant 1967, et qu'il n'est pas question qu'on les laisse à la merci des premiers ministres provinciaux.



Le ministre canadien des Affaires extérieures à droite en compagnie du secrétaire au Foreign Office, lord Carrington.

Coup de main de Clark au Québec

(D'après PC) — Le gouvernement québécois a reçu un coup de main inattendu hier, alors que le chef de l'Opposition aux Communes, Joe Clark, et son unique député au Québec, Roch LaSalle, ont signé une pétition exigeant que "la constitution canadienne ne soit ni rapatriée ni amendée sans le consentement du Québec".

En visite à Chicoutimi, M. Clark a fait plaisir à son auditoire à l'université du Québec en signant la pétition du Regroupement pour les droits politiques du Québec, formé d'anciens organisateurs du Regroupement national pour le OUI.

"Le Parti libéral a réussi à bâillonner ses députés québécois, mais il ne sera pas capable de bâillonner la population du Québec toute entière", a dit M. Clark.

M. LaSalle, lui, a signé la même pétition à Montréal, au cours d'une assemblée organisée par le regroupement et à laquelle par-

ticipaient aussi le ministre des Affaires intergouvernementales Claude Morin, le ministre de l'Éducation Camille Laurin et le ministre des Consommateurs, Coopération et Institutions financières Pierre-Marc Johnson.

M. LaSalle s'est attiré les éloges du ministre Morin, qui s'est empressé de remercier les conservateurs pour la lutte qu'ils livrent au gouvernement Trudeau aux Communes.

"Nous apprécions énormément le travail que vous accomplissez à Ottawa", a dit M. Morin.

Qualifiant les 73 députés libéraux fédéraux du Québec de "moutons" pour avoir donné leur appui à M. Trudeau presque sans exception, M. LaSalle a demandé aux Québécois de se rappeler aux prochaines élections que le PC avait combattu aux côtés des Québécois contre M. Trudeau.

Un atout contre la constipation.



Les petites pilules Carter aident à rétablir le fonctionnement normal de la digestion, en soulageant rapidement, mais en douceur, les maux de ventre causés par une constipation temporaire.

PETITES PILULES
CARTER

POUR LA DAME QUI HABILLE
DANS LES GRANDEURS 6 A 16 ANS.
LA BOUTIQUE REVERIE
VOUS INVITE A PROFITER
D'UN RABAIS DE

33 1/3 %

SUR TOUS SES MANTEAUX
D'HIVER AINSI QUE SUR SES
VETEMENTS DE RATINE DE
VELOURS A

50%

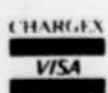


Manteau long Rég. \$90.00 Réduit à **\$60.00**

Manteau long Rég. \$84.00 Réduit à **\$56.00**

Réverie

BOUTIQUE

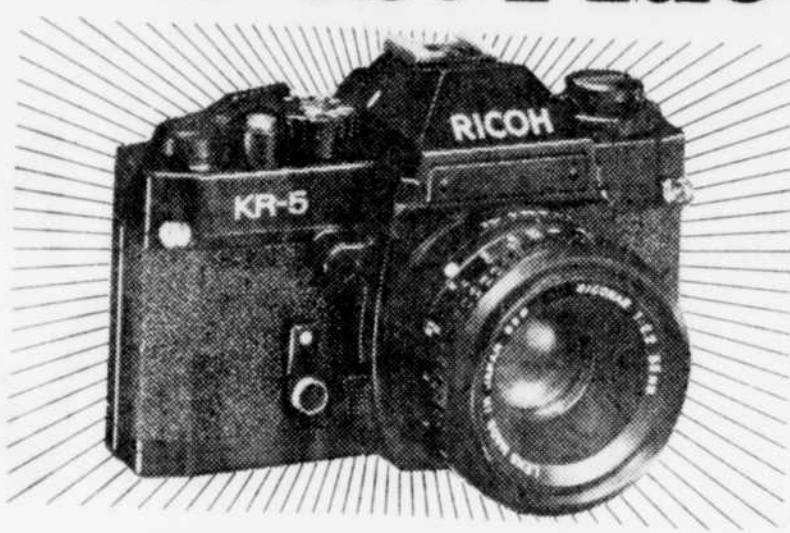


place
Lebourgneuf

5500, boul. des Grands, Québec - 626-9913



c'est moi qui vous le dis
une RICOH...
c'est l'idée!



KR-5

caméra 35 mm réflex
objectif 55 mm F2.2 interchangeable
posemètre à lecture à travers l'objectif
déclencheur à retardement

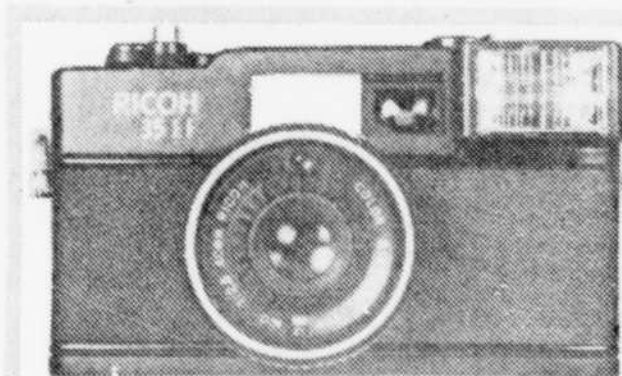
187⁵⁰



KR-10

caméra 35 mm réflex
contrôle automatique de l'exposition
objectif 50 mm F2.0 interchangeable
vitesse 4 sec. à 1/1000 sec.
déclencheur à retardement

257⁵⁰



RICOH 35EF

caméra 35 mm automatique
flash intégré
facile et rapide d'emploi
complet avec étui

117⁵⁰

RICOH 35FM

LE CADEAU IDEAL!

caméra 35 mm automatique
flash Sunpak SP-140
film 24 poses couleur
étui et piles

97⁵⁰

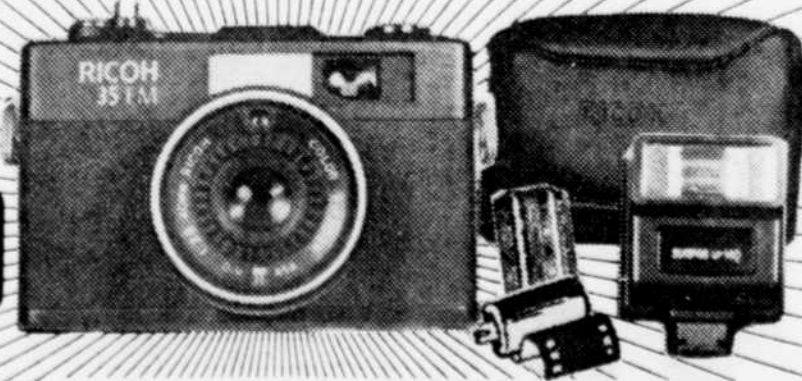
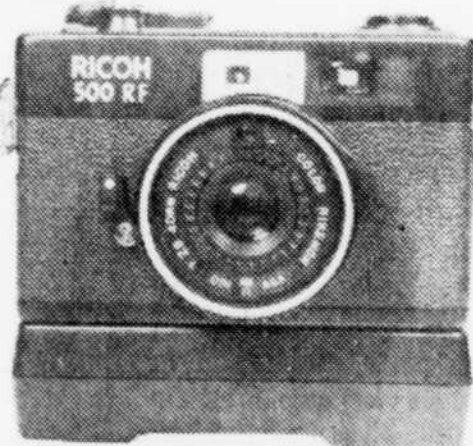
NOUVEAU

RICOH 35RF

caméra 35 mm automatique
accepte moteur d'entraînement
vitesse
VISEZ, VÉRIFIEZ LE SIGNAL, DÉCLENCHÉZ
livré avec étui

117⁵⁰

MOTEUR
D'ENTRAÎNEMENT
37⁵⁰



Les prix sont en vigueur jusqu'au 29 novembre 1980

**MAINTENANT
4 MAGASINS
à votre service**



MAIL St-ROCH Québec 529-5741
PLACE LAURIER Ste-Foy 656-1717
CARREFOUR Charlesbourg 623-1504
1200 rue ST-JEAN Québec 692-1996

Utilisez notre plan de mise de côté

**PHOTO CENTRE
BRUNET**